

RÉSILIENCE
CONVERGENCE
PERFORMANCE



**VIVRE-
ENSEMBLE**

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2024**

ENGAGEMENT

COHESION

3-4**EDITO**

Mot du Président et du Directeur Général de Mlezi Maore

6-7**NOTRE RETROSPECTIVE 2024**

Faits marquants en 2024

8-13**NOTRE IDENTITÉ ET NOTRE ENGAGEMENT**

Notre histoire, le groupe SOS, nos valeurs, notre organisation, nos missions

29,65,76**NOS TÉMOIGNAGES SINGULIERS**

2024 vue par une bénéficiaire de la MECS, une cheffe de service et une directrice de l'évaluation et de l'optimisation des moyens

14-71**NOS PÔLES ET NOS SERVICES EN ACTION**

Pôle Jeunesse, pôle handicap, pôle solidarités et vie sociale et dispositifs d'insertion

72-75**NOS CHIFFRES CLES EN 2024**

Nos bénéficiaires, notre équipe

78-79**NOS PARTENAIRES**

Des partenariats et collaborations au service de nos projets.

80-81**NOTRE GLOSSAIRE**

Définitions et termes clés pour mieux comprendre notre action et notre organisation

82-83**NOS SITES D'ETABLISSEMENTS ET NOTRE MAILLAGE EN ACTION**

Emplacement de nos structures et carte illustrant notre présence sur le territoire

Dans le présent document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celles d'alléger le texte.

Crédits photo : Lily Dedeye, Jean-Louis Saiz, Bertrand Hagenmuller, Salimini Mayotte et Mlezi Maore

Création et conception graphique : Agence Nautilus

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2024 restera, pour MLEZI MAORE, une année hors du commun, marquée par des épreuves d'une rare intensité. Dès les premiers mois, notre territoire a été secoué par de profonds mouvements sociaux : les barrages érigés dans tous les points névralgiques ont paralysé une grande partie de nos activités, entravant la prise en charge de nos bénéficiaires et mettant à l'épreuve la résilience de nos équipes. À peine le temps de panser les plaies de cette crise, un cyclone d'une violence inédite s'est abattu en décembre, fragilisant nos structures, bouleversant le quotidien de nos professionnels et mettant en péril les plus vulnérables parmi nos bénéficiaires.

À l'heure où je signe ces lignes, je mesure pleinement l'engagement exceptionnel dont ont fait preuve les femmes et les hommes de MLEZI MAORE. Dans un contexte instable, parfois tendu, mais toujours porteur d'espoir, ils ont su maintenir un haut niveau d'exigence professionnelle, sans jamais perdre de vue l'essentiel : l'humain. Leur capacité à s'adapter, à innover et à rester solidaires face à l'adversité force le respect et nourrit notre ambition collective.

Cette année a aussi été celle de ma nomination à la présidence de l'association. C'est un honneur immense et une responsabilité que j'assume avec humilité, conscient de la force de l'histoire que porte MLEZI MAORE sur le territoire mahorais. Avec le soutien indéfectible des administrateurs, des partenaires et de l'ensemble des collaborateurs, je m'attacherai à renforcer notre rôle d'acteur engagé dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion. Nous continuerons à défendre une société plus inclusive, plus juste et plus solidaire.

Ce rapport annuel témoigne du travail accompli, mais aussi de notre ambition partagée. Il est le reflet de l'énergie, du dévouement et de la solidarité qui animent chaque jour celles et ceux qui font vivre MLEZI MAORE.

À toutes et à tous – salariés, bénévoles, partenaires, bénéficiaires – je veux adresser mes plus sincères remerciements.

Mohamed ZOUBERT

Président



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Face aux défis, notre cap reste clair : accompagner, protéger et inclure.

L'année 2024 a été marquée par des tensions sociales persistantes, un contexte institutionnel mouvant et des urgences humaines toujours plus complexes. Dans ce climat incertain, MLEZI MAORE a continué d'avancer avec ténacité, adaptabilité et engagement. Car c'est précisément dans ces périodes que notre ADN associatif s'exprime le plus fortement : celui d'un acteur résolument ancré dans les réalités du territoire et mobilisé sur tous les fronts de la solidarité.

Nous avons poursuivi notre mission avec constance, au plus près des enfants, des jeunes, des familles, des personnes en situation de handicap et des publics en grande précarité. De nouveaux projets ont vu le jour, nos partenariats se sont renforcés, et les bases du futur Projet Stratégique 2026–2031 ont été posées dans une dynamique ouverte et collégiale.

En parallèle, 2024 a été une année charnière pour l'association, marquée par l'aboutissement de nombreux chantiers de structuration, de régulation et de performance. Ces évolutions, nourries par les recommandations de la Chambre régionale des comptes Océan Indien, par des dialogues de gestion permanents avec les autorités de tarification et de contrôle, ainsi que par les constats internes du COMEX élargi, à l'ensemble des directeurs, témoignent de notre entrée dans une nouvelle phase de maturité. Elles renforcent la qualité de notre dialogue social, sécurisent nos processus et améliorent les conditions de travail.

Ces transformations s'accompagnent d'enjeux majeurs pour les années à venir, à commencer par la consolidation de notre modèle économique. Dans un contexte de tensions budgétaires croissantes, nous engageons une stratégie active de diversification des financements, reposant notamment sur un recours renforcé à l'ingénierie de projets européens et sur la recherche de nouveaux partenariats publics et privés, afin de développer des prestations à forte valeur ajoutée.

L'année 2024 a également marqué une étape importante dans le renforcement de notre organisation interne, avec la mise en place de la Direction des Opérations et de la Performance (DOP). Dans cette dynamique, nous avons engagé l'élaboration d'un référentiel d'indicateurs de performance partagés, destiné à favoriser un pilotage plus précis, plus transparent et plus agile. Expérimenté depuis 2024, ce dispositif sera pleinement opérationnel au 1er janvier 2026. Ce chantier structurant vise à objectiver nos résultats, à mieux rendre compte aux financeurs, et à ajuster nos actions en réponse aux besoins des publics, en cohérence avec les orientations du futur projet stratégique 2026–2031.

Par ailleurs, les crises cycloniques récentes ont mis en lumière l'impérieuse nécessité de bâtir des organisations plus résilientes. En réponse, un Plan de Continuité d'Activité (PCA) intégrant un volet spécifique de prévention cyclonique a été élaboré en 2024. Ce plan, décliné dans chaque structure avec des mises à jour régulières, reste perfectible. L'expérience de la crise Chido a été particulièrement instructive, en mettant en évidence plusieurs axes d'amélioration que nous nous engageons à intégrer.

Enfin, nous avons ouvert une réflexion sur un nouveau chantier prioritaire : l'accompagnement du vieillissement et du grand âge à Mayotte. Si la population reste majoritairement jeune, les besoins liés à l'avancée en âge augmentent sensiblement, dans un contexte encore très peu structuré. Les situations de rupture, d'isolement ou de précarité des personnes âgées se multiplient, alors que les réponses existantes peinent à s'adapter à la réalité du terrain. Notre ambition est de contribuer, aux côtés d'autres acteurs, à la construction progressive d'une offre d'accueil et d'accompagnement respectueuse des cultures locales et des spécificités territoriales. Mais pour que cette dynamique puisse réellement s'installer, il est indispensable que les opérateurs soient dotés de moyens à la hauteur des enjeux. Les budgets aujourd'hui envisagés restent largement en décalage avec la réalité des besoins : seule une mobilisation de ressources conséquentes permettra de faire émerger une réponse cohérente, pérenne et réellement opérationnelle.

Les quatre axes structurants de 2024 – le positionnement de l'association, l'ancrage des projets agricoles en tant que levier d'insertion, l'innovation dans les prestations de nos services, et la co-construction du futur projet stratégique dans lequel l'économie bleue aura toute sa place – ont été portés par un engagement transversal fort en matière de qualité et de performance de la part des cadres et des salariés.

Nous avons poursuivi le renforcement du dialogue avec nos partenaires institutionnels, notamment l'ARS, le Conseil Départemental, la DEETS et la PJJ, dans une logique de transparence, de simplification budgétaire et d'alignement stratégique autour de nos missions.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui portent MLEZI MAORE au quotidien : les professionnels, les administrateurs, les partenaires publics et privés. Votre engagement et votre fidélité sont les fondations de notre action.

L'année 2025 s'annonce tout aussi exigeante. C'est avec lucidité, détermination, et la conviction que l'humain doit rester au cœur de chaque décision, que nous saurons, ensemble, continuer à faire avancer notre projet commun.

Hugues MAKENGO
Directeur Général





Accueil des jeunes IME après leur participation
aux Jeux Nationaux du Sport Adapté - **Juin 2024**

NOTRE RÉTROSPECTIVE 2024



Visite de la CNAPE :

La délégation de la CNAPE, a rencontré, les 18 et 19 janvier, les associations adhérentes et les partenaires de la protection de l'enfance. Accompagné du délégué régional CNAPE Hugues MAKENGO, les acteurs ont pu aborder avec la fédération l'actualité du territoire,

l'accompagnement des professionnels et la pérennisation des dispositifs.

Mouvement social, dysfonctionnement des établissements

Fin janvier à fin février 2024, Mayotte a connu un mouvement social de grande ampleur. Ces actions, notamment la mise en place de barrages, ont entravé le déplacement des salariés voulant se rendre sur leur lieu de travail et a perturbé le fonctionnement des établissements. Face à cela, Mlezi Maore a activé un plan de continuité d'activité.



Journée internationale des droits des femmes à l'AFD à Paris

Mlezi Maore a été invité par l'AFD à présenter le 19 mars, l'exposition photos intitulée « Femmes de Mayotte » du photographe Jean-Louis SAIZ. En présence de partenaires, l'association

a expliqué l'objectif de ce projet : la valorisation des femmes mahoraises de façon positive et le rappel à travers les photos, quelques droits fondamentaux présents dans la culture et dans les traditions mahoraises.

Les rencontres avec Mlezi Maore

Après la période des mouvements sociaux, Mlezi Maore a organisé le 26 avril, une rencontre avec la population, les élus à Koungou au sein du DIME de Kangani. En présence des cadres, la direction générale a présenté les missions, l'organisation et les projets de l'association. Cela a été l'occasion de réaffirmer l'engagement de Mlezi Maore à « prendre soin » de Mayotte.



Visite du ministre de la Santé, Frédéric VALLETOUX

A Mayotte le 9 et 10 mai, Frédéric VALLETOUX, ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention, s'est déplacé dans le quartier de Kierson à Koungou. Il a rencontré et a salué le travail des acteurs dont Mlezi Maore

avec le Groupe de Médiation Sanitaire qui agissent pour contenir la propagation du choléra.

Tour de France du placement à l'extérieur à Mayotte : visite du CHRS

Dans le cadre du tour de France du placement à l'extérieur (PE) initié par la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP), la Direction des Services Pénitentiaires d'Outre-Mer, le SPIP de Mayotte et l'association MLEZI MAORE ont organisé une journée de valorisation du placement à l'extérieur à Mayotte le 29 mai.



Journée de l'engagement

Dans le cadre de la journée du Service Civique, Mlezi Maore a organisé une journée de l'engagement le 12 juin. Soutenue par la DRAJES, cette action a rassemblé près de 140 personnes : des volontaires en service civique de tous horizons confondus, des jeunes

souhaitant découvrir le dispositif et souhaitant s'engager au service de l'intérêt général.

Rencontre Mlezi Maore et Université de Mayotte

Le 25 juin, le directeur général de Mlezi Maore a rencontré le Président de l'Université de Mayotte et son équipe. Les réflexions autour de l'expression des besoins du territoire, des difficultés de recrutement et de la mise en place futur d'un Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) assistant social et éducateur spécialisé étaient au cœur des discussions.



Publication du rapport de la chambre régionale des comptes

En 2023, Mlezi Maore a été auditée par la Chambre Régionale des Comptes sur l'examen des comptes et de la gestion des exercices 2018-2023. Un rapport d'observations définitif est publié le 12 juillet



Rencontre avec le Directeur Général de l'ARS Mayotte

MLEZI MAORE a accueilli le nouveau Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Sergio ALBARELLO dans le cadre d'une rencontre conviviale et constructive mardi 30 juillet dernier. Au cours des échanges, ont été abordés les

sujets autour des enjeux des ESMS, de la concrétisation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens et des différentes perspectives de collaboration.

Départ d'Anne SCHEUBER, directrice générale adjointe

Le 13 septembre, Anne SCHEUBER quitte Mlezi Maore après 4 ans d'engagements au service du développement de Mayotte.



Journée de l'écomobilité

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, le service mobilité de Mlezi Maore organise une journée mobilité, le 20 septembre, afin de présenter les dispositifs de mobilité présents sur le territoire, de favoriser les écomobilités et de créer une synergie entre les différents acteurs de la mobilité du territoire.

Félicitations aux chefs de services diplômés

Madi ABDALLAH, Toyfria ANASSI et Houzaimati MOHAMED ont validé leur formation « Chefs de services » dispensés par l'Espace Sentein le 4 octobre. Pendant un an, ils ont renforcé leurs connaissances en organisation sociale et médico-social et ont acquis de nouvelles compétences en management. Ces outils leur permettront d'accompagner leurs équipes et les bénéficiaires.



Journée des équipes

Le 9 décembre a eu lieu la journée des équipes en présence des représentants du groupe SOS. Ce temps permet à l'ensemble des salarié.e.s de se retrouver autour d'activités de cohésion, de réfléchir aux futurs enjeux de l'association et fédérer les équipes autour de ses valeurs.

Inauguration de l'IMPro/ SESSADPro

Le 10 décembre a eu lieu l'inauguration de l'IMPro/SESSADPro à Doujani. Ce nouveau dispositif, soutenu par l'Agence Régionale de Santé propose aux jeunes bénéficiaires présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés un accompagnement vers l'insertion professionnelle et sociale avec un objectif d'accès à l'emploi.



Nomination de Mohamed ZOUBERT, Président de Mlezi Maore

Mohamed ZOUBERT, est nommé au poste de Président de Mlezi Maore en date du 11 décembre.

Passage du cyclone Chido à Mayotte

Le 14 décembre, le cyclone Chido dévaste le territoire de Mayotte, faisant de nombreuses victimes.



Création du RIAM

Pour venir en aide aux populations touchées par cette catastrophe et répondre à l'urgence, les acteurs associatifs du territoire mahorais s'engagent et décident de se constituer un Réseau Inter Associatif de Mayotte et définir le cadre de leur action commune. Coordonnée par en autre Mlezi Maore, le RIAM a pour mission de fédérer, de coordonner les actions et initiatives locales en faveur des Mahorais..

2024	Nomination de Mohamed ZOUBERT au poste de président
2023	Nomination de Fahoullia MOHAMADI au poste de présidente
2022	L'association a 20 ans
2021	Réorganisation des fonctions support et services au sein des 5 pôles d'activités de Mlezi Maore : Jeunesse, Handicap, Solidarités, Insertion et vie sociale et Accès aux soins
2017	Élection de Mme LAHADJI Roukia en tant que présidente de l'association. Elle remplace le cofondateur de TAMA, M. SOILIH Thani Mohamed
2016	Fusion de TAMA et TOIOUSSI pour former MLEZI MAORE (« Prendre soin de Mayotte » en shimaore) : l'association devient un acteur majeur du département en matière d'accompagnement social et d'insertion
2011	Mayotte devient un département français
2009	TAMA devient membre du Groupe SOS, l'une des premières entreprises sociales européennes
2003	Création de l'association TAMA, dédiée à la jeunesse et aux solidarités
2002	Création de TOIOUSSI, association œuvrant dans le champ du handicap

GroupeSOS
Entreprendre au profit de tous

Présentation du Groupe SOS

le Groupe SOS, groupe associatif acteur majeur du vivre ensemble

Le Groupe SOS est une organisation à but non lucratif, engagée en faveur du vivre-ensemble. Il développe et unit des associations et entreprises sociales, reliées par leur engagement social et environnemental.

Son action s'articule autour de deux grandes priorités : la gestion d'établissements non lucratifs dédiés à la jeunesse, à la santé, aux personnes vulnérables et aux personnes âgées ; la préparation d'un avenir durable et solidaire, avec des projets ambitieux pour la transition écologique, la revitalisation territoriale, les commerces responsables et l'accès à la culture.

Laiïc et apartisan, il porte un véritable projet de société, centré sur l'intérêt général.

Avec 22 000 personnes employées, 2 millions de bénéficiaires chaque année et une présence dans 50 pays, le Groupe SOS prouve qu'un impact d'envergure est souhaitable, pour bâtir un avenir plus juste et solidaire.

Depuis 2009, le Groupe SOS partage son savoir-faire et soutient les dispositifs développés par notre organisation. Il apporte entre autres son expertise dans les domaines suivants : Jeunesse, Emploi, Solidarités, Santé, Seniors, etc. Mlezi Maore est une association du Groupe SOS.

Nos Valeurs

Depuis 2002, nos valeurs fondatrices de l'association sont restées les mêmes. Elles définissent notre raison d'être et déterminent le cadre de nos actions. Dans chaque projet entrepris, les professionnels de Mlezi Maore sont guidés par 5 lignes directrices, articulées autour du principe d'éthique, qui constituent le socle de notre engagement.



SOLIDARITÉS

Nous nous engageons à lutter contre les exclusions en adaptant nos prestations à l'évolution des besoins.

QUALITÉ

Exigeants sur la qualité de nos prestations, nous nous entourons de professionnels compétents et qualifiés.

INNOVATION

Nous concevons et développons des dispositifs innovants, en lien avec les réalités du territoire.

SINGULARITÉ

Nous individualisons chaque prise en charge afin d'offrir une réponse sur-mesure, adaptée à chacune des situations.

Performance **Sociale :** **notre valeur ajoutée**

Pour prendre soin des personnes accompagnées et de ses professionnels, portées par ses valeurs, sans discrimination et dans le respect de l'égalité femmes/hommes, Mlezi Maore déploie des dispositifs innovants en assurant la PERFORMANCE SOCIALE :

- Mlezi Maore s'engage à mettre en place des indicateurs et une démarche qualité grâce à des moyens adéquats

pour construire des objectifs mesurables.

- Mlezi Maore s'engage à instaurer une démarche évaluative de ses processus.
- Mlezi Maore s'engage à une communication globale et transparente, un travail collaboratif, une agilité managériale et une adaptabilité de ses organisations afin d'aboutir à l'efficacité et à l'efficience de son action.



Séminaire des cadres - **Novembre 2024**



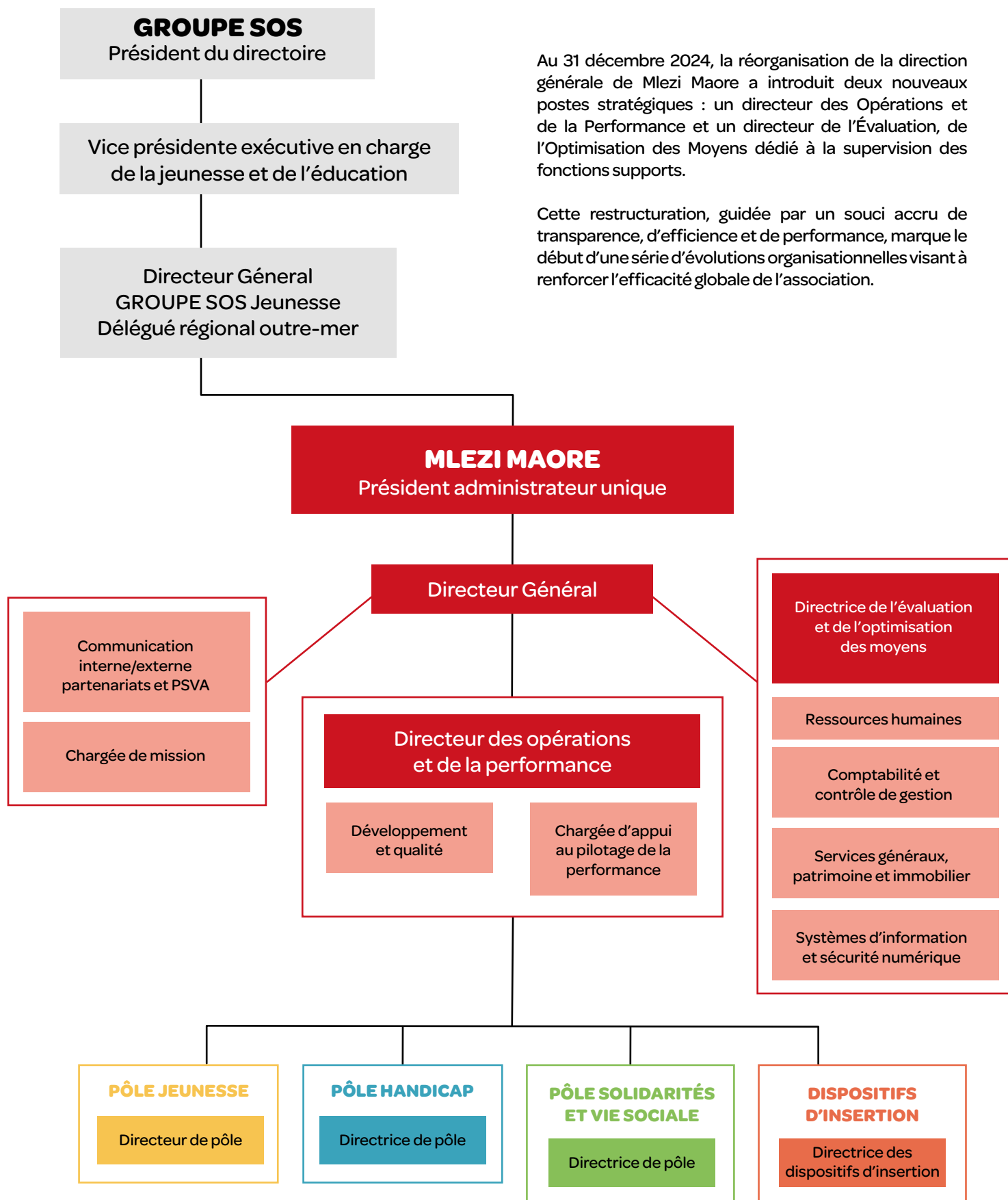
Nos missions et objectifs

Mlezi Maore, « Prendre soin de Mayotte » en shimaoré, est une association mahoraise qui lutte contre toutes les formes d'exclusion. Fondées sur des valeurs communes de solidarité, de respect et d'innovation, les associations TOIOUSSI (créée en 2002) et TAMA (créée en 2003) ont uni leurs compétences en décembre 2016 sous un même nom : Mlezi Maore.

Ainsi, Mlezi Maore intervient à Mayotte depuis plus de 20 ans dans les champs de la protection et de l'accompagnement des personnes fragiles ou vulnérables et ce à tous les âges de la vie, de la plus petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Son expertise est riche et reconnue dans les domaines suivants : protection de l'enfance, insertion sociale et professionnelle, prévention et éducation à la santé, aide aux personnes porteuses de handicap, victimes de violences, médiation citoyenne, familiale et sanitaire, etc.

Les missions de notre association prennent leur source dans les aspirations des membres fondateurs, la sollicitation directe des pouvoirs publics, les réponses à des appels à projets et nos initiatives. En effet, l'association a su développer au fil de son histoire une expertise d'évaluation des besoins et de mise en place de nouvelles formes de réponses.

L'association compte aujourd'hui une cinquantaine d'établissements et services organisés autour de pôles et de dispositifs qui répondent aux besoins et problématiques de la population sur l'ensemble du territoire : Le pôle jeunesse, le pôle handicap, le pôle solidarités et vie sociale et des dispositifs d'insertion.



Au 31 décembre 2024, la réorganisation de la direction générale de Mlezi Maore a introduit deux nouveaux postes stratégiques : un directeur des Opérations et de la Performance et un directeur de l'Évaluation, de l'Optimisation des Moyens dédié à la supervision des fonctions supports.

Cette restructuration, guidée par un souci accru de transparence, d'efficacité et de performance, marque le début d'une série d'évolutions organisationnelles visant à renforcer l'efficacité globale de l'association.

● Pôle Jeunesse

Direction des hébergements éducatifs

- CER
- EPE DAGO
- MECS
- LVA

Direction de l'Action Educative en Milieu Ouvert et MNA

- Permanences sociales au CRA
- SEMNA
- Réunification Familiale
- DAMNA
- EMA Zaywa
- AEMO
- MDA
- PAEJ

● Pôle Handicap

- CAMSP Maecha
- CAMSP Tanafou
- CAMSP Imida
- CMPP
- Plateforme TND
- GEM
- Résidence accueil

- DIME Kangani
- IME / SESSAD Nord
- IME / SESSAD / UEEA Petite-Terre
- IME / SESSAD / UEEA Centre
- IME / SESSAD Chorongui
- DITEP Mar'Ylang
- IMPRO / SESSAD PRO

● Pôle Solidarités et Vie Sociale

Vie sociale, prévention

- Centre social
- Animation
- E2C
- GMS
- ADJ
- SMJPM
- ISTF
- Médiation familiale

- EVARS
- ISCG
- CEJ

Hébergement, logement, accompagnement

- CHRS
- PSP
- CPCA
- UHL
- HI
- HU
- IML

● Dispositifs d'insertion

- Service mobilité
- SIAE
- PPAIP
- Parc agricole de Kawéni

PÔLE JEUNESSE



12
établissements
et services



176,14
ETP



4004
bénéficiaires
accompagnés
et suivis



5283
personnes
orientées et
touchées



2473
publics
sensibilisés
et informés

Prévenir, protéger, éduquer pour construire l'avenir de la jeunesse mahoraise.

Chacrina MOUSSA
Directeur Pôle Jeunesse

La jeunesse de Mayotte, qui occupe une grande proportion de la population totale, fait face à des défis uniques et complexes. Au Pôle Jeunesse de Mlezi Maore, nous sommes en première ligne, engagés à prévenir les risques, protéger les jeunes vulnérables et éduquer pour un avenir meilleur. Nous comprenons les enjeux sociaux, éducatifs et judiciaires cruciaux qui touchent la jeunesse mahoraise, et notre réseau complet de services est conçu pour y répondre directement, favorisant la protection, l'insertion et l'inclusion. Ainsi la mission principale est d'assurer l'accompagnement global de l'ensemble des mineurs et jeunes majeurs qui lui sont confiés. Cela est possible à travers les différents dispositifs, établissements et services qui opèrent sur tout le territoire de Mayotte, selon deux modalités : Le suivi, l'évaluation, l'accompagnement en milieu ouvert et la prise en charge dans les établissements de placement éducatif.

Le pôle Jeunesse s'organise en deux directions : la direction des hébergements éducatifs et la direction de l'action éducative en milieu ouvert et des mineurs non accompagnés.



Une année 2024 sous le signe du renforcement et de la résilience.

En 2024, le Pôle Jeunesse a activement consolidé ses fondations et développé les compétences de ses équipes éducatives, essentiel pour répondre efficacement aux défis de la jeunesse mahoraise.

• **Cohésion et Synergies d'équipe** : Une journée dédiée a permis aux équipes de renforcer leur collaboration et de mieux connaître les actions de chaque structure, favorisant ainsi une coordination optimisée au bénéfice des jeunes.

• **Droits de l'Enfant et Expression Artistique** : La Journée internationale des droits de l'enfant a offert aux jeunes une plateforme unique pour s'exprimer artistiquement (danses, chants, théâtre) sur leurs droits.

• **Résilience Face au Cyclone Chido** : Malgré les impacts dévastateurs du cyclone Chido en décembre 2024, qui a touché plusieurs structures et nécessité des relogements d'urgence, les équipes du Pôle Jeunesse ont fait preuve d'une réactivité et d'un engagement exceptionnel.

• **Consolider les fondations** : Mise en œuvre d'un accompagnement à la co-élaboration des projets de service et première évaluation HAS pour l'AEMO.

• **ESMS Numérique** : Phase finale pour la sélection du logiciel DUI.

Coordonner, renforcer et agir : les priorités en 2025.

- > Mieux coordonner nos services pour des parcours plus fluides
- > Mettre à jour nos projets d'établissement
- > Renforcer la participation des jeunes dans les actions qui les concernent
- > Déployer le logiciel DUI NEMO pour la numérisation des pratiques
- > Réorganiser la direction des hébergements
- > Ouvrir un centre maternel
- > Proposer un projet immobilier innovant pour le dispositif pénal
- > Poursuivre la formation et la cohésion des équipes

CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ (CER)

Le Centre Éducatif Renforcé (CER) est un établissement d'hébergement collectif dont le public mineur relève du Code de la Justice Pénale des Mineurs (CJPM), pour 8 mineurs de 13 à 18 ans.

Depuis sa création en 2018, le projet initial CER a pu évoluer et s'est adapté aux différents acteurs compétents (Ministère de la Justice, Protection judiciaire de la jeunesse, Juges et Professionnels).

Ainsi, il a été démontré l'utilité et l'intérêt d'un tel établissement consacré à la prise en charge des mineurs en situation de délinquance.

Le Centre Éducatif Renforcé (CER) a pour mission de provoquer une rupture avec l'environnement initial du mineur et de l'accompagner dans la construction de son projet de vie.

La prise en charge, individualisée mais plurielle, s'appuie sur une approche éducative, sociale, pédagogique et thérapeutique. Elle vise à favoriser une prise de conscience

Lieu : M'Romouhou à Bandré

Ouverture : Décembre 2018

Public : Mineurs de 13 à 18 ans

ETP : 19,65

Nombre bénéficiaires : 20 mineurs

Financier : Direction Ile de France et Outre-mer Protection Judiciaire Jeunesse



des actes délictueux commis, tout en préparant la réinsertion du jeune en lien étroit avec les services de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Le parcours s'articule autour de trois étapes, réparties sur une session de quatre mois et demi :

- Un séjour de rupture, destiné à éloigner le jeune de son contexte d'origine.
- Une phase de consolidation, centrée sur le développement du projet personnalisé, avec des activités individuelles et collectives au sein du CER.
- Une phase de réinsertion, qui prépare la sortie par des mises en situation concrètes d'intégration sociale et/ou professionnelle

20 mineurs

accueillis en 2024.

La moyenne d'âge est de **16 ans**.



Activités réalisées en 2024

L'année 2024, marquée à la fois par un contexte cyclonique et des mouvements sociaux, a nécessité une adaptation des pratiques au sein du CER. Les séjours de rupture ont été réajustés pour répondre aux contraintes du moment, tout en maintenant leur objectif de distanciation avec l'environnement d'origine.

À l'issue de cette phase, les mineurs placés ont pu bénéficier d'une scolarité en interne, assurant la continuité de leur parcours. La dernière étape de la prise en charge a permis de les engager dans une dynamique de réinsertion, à travers des stages en menuiserie, maraîchage, cuisine, mécanique ou encore entretien des espaces verts. Parallèlement, des interventions de prévention ont été proposées à chaque groupe de jeunes par des services extérieurs partenaires.

ÉTABLISSEMENT DE PLACEMENT ÉDUCATIF (EPE DAGO)

L'Établissement de Placement Éducatif (EPE) Dago est l'une des deux structures d'accueil collectif pour mineurs relevant du Code de la Justice Pénale des Mineurs (CJPM) à Mayotte. Il assure une prise en charge continue, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, pour 12 jeunes âgés de 13 à 18 ans.

L'accompagnement proposé repose sur un mode de prise en charge diversifié, structuré autour de trois unités distinctes :

- La Villa : unité de vie collective disposant de 8 places d'accueil en urgence, avec un encadrement renforcé.
 - Les Makasis : unité d'hébergement individualisé offrant 4 places, dédiée à l'accompagnement vers l'autonomie, dans le cadre de la préparation à la sortie et à l'insertion socio-professionnelle des mineurs.
 - TIC (Tremplin Insertion Chantier) : 4 places
- > Un sas vers l'insertion professionnelle par la participation à un chantier agricole.

Cela représente 16 places au total sur l'ensemble de l'EPE.

Lieu : Tsoundzou 2

Ouverture : Janvier 2015

Public : Mineurs délinquants CJPM

ETP : 35

Nombre bénéficiaires : 30

Financier : DTPJJ Mayotte



30 jeunes

accueillis en file active à l'EPE DAGO

47 % des mineurs pris en charges en 2024 à 16 ans.

Activités réalisées en 2024

Plusieurs activités ont marqué la vie de l'établissement en 2024 :

- Action Raid- Rando
- Projet de sensibilisation à la pêche
- Chantier agricole
- Activité de découverte (sortie en mer en catamaran, sortie en ULM, activité trottinette)
- Journées de convivialités avec les parents.

Ces activités visent à permettre aux jeunes d'investir dans une démarche respectueuse et soutenue leurs environnement socio-économique, ainsi que la notion du respect de ce dernier et de sa fragilité. Ces médias apportent aussi des réponses en matière de l'estime de soi, de l'autre, de l'effort mais aussi du respect des règles de vie commune et du vivre ensemble.

MAISON D'ENFANTS A CARATERE SOCIAL (MECS)

Établissement relevant de la protection de l'enfance, la Maison d'Enfants à Caractère Sociale (MECS) offre plusieurs types d'hébergements et d'accueil répartis sur trois unités : urgence / moyen/long séjour / semi-autonomie pour des séjours de durée variable.

Au sein de deux hébergements éducatifs à Miréréni : accompagnement éducatif 24h / 24h par équipe pluridisciplinaire

Lieu : Miréréni / Tsimkoura

Ouverture : Août 2019

Public : 16 mineurs et 4 jeunes majeurs de 11 ans – 21 ans mixte

ETP : 26,69

Nombre bénéficiaires : 33

Financier : Conseil départemental



Au sein des deux logements en semi-autonomie à Tsimkoura : appartement partagé avec accompagnement éducatif en fonction de capacité d'autonomie et de l'âge.

33 mineurs

accueillis en 2024.

Prise en charge mensuelle : **19,85** jeunes adolescents dont l'âge moyen est de 17.6 ans

Taux d'occupation : **99 %** dont 16 nouveaux jeunes adolescents ont intégré l'établissement pour l'année 2024.

Activités réalisées en 2024

En 2024, la MECS a accompagné jusqu'à 20 jeunes répartis entre accueil d'urgence, moyen/long séjour et semi-autonomie. L'unité d'urgence a accueilli jusqu'à 6 mineurs, avec une évaluation approfondie pour chaque situation (entretiens, médiations, visites familiales). Les projets individualisés ont été formalisés dès l'accueil moyen/long séjour. L'accompagnement comprenait un suivi éducatif, psychologique et scolaire, renforcé par des activités pédagogiques, ludiques et sportives.

- L'année a aussi été marquée par des projets d'ouverture vers l'extérieur : deux bivouacs de prévention environnementale, la participation à Miss Miréréni et au tournoi de foot du ramadan, et la fête de la MECS avec les familles et les voisins, renforçant l'intégration locale.

- L'accompagnement à l'autonomie a mobilisé toute l'équipe, avec des jeunes progressivement préparés à la semi-autonomie et soutenus dans la gestion du quotidien.

Le lien avec les partenaires du territoire est resté central pour préparer les orientations de fin de prise en charge.



ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO)

Le service d'AEMO s'inscrit dans le cadre de loi du 5 Mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance. C'est une mesure judiciaire ordonnée par le Juge des Enfants qui se justifie lorsque « la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur sont en danger ou lorsque les conditions de son éducation sont compromises ». Chaque fois qu'il est possible, l'enfant doit être maintenu dans son milieu familial naturel.

C'est une mesure de protection des mineurs en danger ordonnée par le Juge des Enfants. Elle vise d'abord à écarter tout danger encouru par le mineur, ainsi qu'à le soutenir, à responsabiliser ses parents, à conduire les personnes concernées à trouver ou à retrouver leur place dans le cadre familial mais surtout à les rendre acteur de leur changement.

Lieu : Mamoudzou

Ouverture : Avril 2018

Public : Mineurs en situation de danger

ETP : 21,8

Nombre bénéficiaires : 783

Financier : Conseil Départemental



783

mesures de placement.

Activités réalisées en 2024

En 2024, le service AEMO a poursuivi sa mission de soutien socio-éducatif personnalisé en faveur des enfants et de leurs familles, avec pour objectif de renforcer les compétences parentales et de protéger l'enfant dans son environnement.

- L'équipe pluridisciplinaire a mené de nombreux entretiens individuels et familiaux, ainsi que des visites à domicile.
- Des ateliers collectifs ont permis d'aborder des thématiques clés comme l'hygiène, la sexualité, l'alimentation, les addictions, la délinquance, et la citoyenneté.
- Le service a aussi valorisé la scolarité et l'éducation à la santé.
- Les vacances scolaires ont été marquées par des activités collectives enrichissantes : sorties en bateau, séances de poney, et bivouacs éducatifs.

Une attention particulière a été portée à la préservation des cultures mahoraises et à la découverte du territoire.

Enfin, la Journée Internationale des droits de l'enfant a été un moment fort de sensibilisation et de mobilisation collective.

LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL (LVA)

Établissement relevant de la protection de l'enfance, le lieu de vie et d'accueil (LVA) accueille des mères et futures mères mineures et propose au parent et aux enfants confiés un accompagnement social et éducatif ainsi qu'un hébergement, tout au long de l'année.

Les deux LVA, répartis sur le territoire de Mayotte Nord et Sud, revêtent une double mission d'accompagnement éducatif par une équipe pluridisciplinaire :

- > d'une part, la prévention et la protection de l'enfant en apportant un soutien et une aide à la parentalité, aux mères, aux parents en difficulté ;
- > d'autre part, une mission d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle du parent, parfois isolé et visant l'accès à l'autonomie familiale.

Lieu : Mamoudzou / Tsoundzou 2
Chirongui

Ouverture : Juin 2021

Public : Mères mineures et jeunes majeures avec leur.s enfant.s

ETP : 21

Nombre bénéficiaires : 25

Financier : Conseil Départemental 976



C'est en premier lieu la parentalité, la relation parent-enfant qui sont privilégiées afin d'assurer l'épanouissement personnel des jeunes mères et celui de leur enfant.

25 jeunes

accompagnées en 2024.

Prise en charge mensuelle : **16.7** parents et enfants. Les mères ont en moyenne 17 ans et 3 mois.

Taux activité : **80.95 %**.



Activités réalisées en 2024

En 2024, le Lieu de Vie et d'Accueil a renforcé son accompagnement global des jeunes mères et de leurs enfants dans un cadre structurant et bienveillant.

En plus du travail sur la parentalité, l'autonomie, la santé et l'insertion, l'équipe a mis en place des ateliers adaptés :

- culinaires, linguistiques, couture, bien-être, psychomotricité pour les enfants.

- L'année a été rythmée par de nombreuses activités éducatives, culturelles et de découverte : journée de la pêche traditionnelle, journée Salouva, soirée contes à Bouéni, sorties bateau, découverte de l'île, apprentissage de la natation, ateliers "Les 1000 Premiers Jours" animés par la MDA. Les mères ont également participé à la Journée Internationale des Droits de l'Enfant.

Ces temps partagés ont favorisé l'estime de soi, le lien parent-enfant et l'ouverture sur le territoire.

PERMANENCE SOCIALE AU CENTRE DE RETENTION ADMINISTRATIVE (PSCRA)

La permanence sociale au Centre de rétention administrative (CRA) est un service de soutien moral et psychologique auprès des personnes sur le point d'être expulsées du territoire. Elles ont pour mission principale de garantir le maintien sur le territoire des personnes ne devant pas être reconduites du fait de leurs situations de droit. Le service propose soutien, écoute, informations et accompagnement aux personnes retenues dans leurs moments de vulnérabilité et de détresse.

L'équipe repère ainsi les mineurs retenus et les accompagne pour prouver leur minorité ou pour démontrer le rattachement arbitraire à des adultes afin de les remettre à leurs parents ou à l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

L'équipe rencontre également toute personne déclarant avoir un ou plusieurs enfants sur le territoire. Cela consiste à vérifier les droits de la personne et à s'assurer que des enfants mineurs ne soient pas laissés seuls sur le territoire. Si tel est le cas, ils sont signalés par le biais d'informations préoccupantes ou de signalements à l'ASE.

Lieu : Pamandzi

Ouverture : Novembre 2006

Public : Toutes personnes se retrouvant au CRA

ETP : 8

Nombre bénéficiaires : 1696

Financier : Préfecture



1696

bénéficiaires en 2024.

1155 parents d'enfants français rencontrés

70 parents d'enfants malades vus

118 IP adressées à l'ASE représentant **1245** enfants potentiellement MNA sur le territoire

Activités réalisées en 2024

L'année 2024 est marquée par plusieurs événements qui ont perturbé les services et paralysés toute l'île :

- La grève et barrages en février/ Mars 2024,
- L'opération wambushu 2 (Mayotte place nette) en Mai/juin.
- Cyclone chido en décembre 2024.

Ces événements ont réduit le nombre d'interpellation et donc le nombre de nos entretiens.

Ainsi, dans le cadre de la permanence sociale du CRA nous avons reçu en entretien 1696 personnes sur l'année 2024. Chiffre en hausse par rapport à 2023 (460 personnes de plus)

SERVICE D'ÉVALUATION DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (SEMNA)

Un MNA est une personne de moins de 18 ans, sans responsable légal sur le territoire français, de nationalité étrangère ou apatride.

Le SEMNA a pour mission de repérer et évaluer les situations de personnes signalées comme étant des MNA sur le département de Mayotte, afin que ces derniers soient reconnus et pris en charge en tant que tels. Cela, afin de pallier aux dangers inhérents à l'absence de représentant légaux de ces mineurs.

Lieu : Passamainty

Ouverture : Février 2022

Public : MNA

ETP : 5,43

Nombre bénéficiaires : 528

Financier : Conseil Départemental (CD)



Les professionnels du SEMNA évaluent la minorité, l'isolement et le danger. D'une part des jeunes en mise à l'abri à l'EMA, d'autre part des jeunes qui sont pris en charge de fait à Mayotte par des familles recueillantes (et non par leurs responsables légaux).

692

demandes d'évaluation

563 attributions de dossiers

528 clôtures de dossiers, dont **255**

évaluations en mise à l'abri et **436**

évaluations en familles recueillantes

Moyenne des clôtures : **50** dossiers par mois

Activités réalisées en 2024

En 2024, l'activité d'évaluation s'est stabilisée autour de 50 dossiers mensuels, malgré des baisses en février (barrages) et en décembre (cyclone CHIDO). Les fluctuations dans les transmissions s'expliquent par les congés, les départs, mais aussi par l'arrivée de renforts dès avril. Les délais de clôture sont liés aux étapes internes de validation.

En comparaison, 2023 montrait une activité plus irrégulière, avec une hausse progressive en fin d'année.



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNES (DAMNA)

Le service DAMNA, Dispositif D'Accompagnement pour Mineurs Non Accompagnés s'inscrit dans le cadre de loi du 5 Mars 2007, article 375 du code civil réformant la Protection de l'Enfance.

Le DAMNA intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne du mineur et de la famille « recueillante » (scolarisation, santé, droits, administratif, développement psycho-éducatif, loisirs, besoins primaires...) en proposant un accompagnement socio-éducatif global.

Le DAMNA soutient ainsi temporairement (12 mois) la famille ou le tiers accueillants les mineurs dans l'attente du retour du parent éloigné ou d'un rétablissement de l'autorité parentale (DAP, tutelle ou TDC si les parents n'ont pas le projet de venir ou revenir sur le territoire).

Lieu : PASSMAINTY

Ouverture : Avril 2018

Public : Mineurs Non Accompagnés

ETP : 8

Nombre bénéficiaires : 209

Financier : Département de Mayotte



209

bénéficiaires en 2024.

73% des mineurs suivis sont nés aux Comores, près de **73%** vivent avec des adultes apparentés, **64%** des suivis sont des filles contre, 34% de garçons.

Près de **50%** des familles sont en situation irrégulières, **38%** des jeunes ne sont pas scolarisés

Activités réalisées en 2024

Le DAMNA accompagne des mineurs non accompagnés (MNA) en milieu ouvert, principalement à domicile, suite à une orientation par la CRIP.

En 2024, les équipes éducatives ont mené un accompagnement global : accès à la scolarisation, à la formation, aux soins, aux loisirs et à la culture, soutien administratif, aide matérielle (alimentaire, vestimentaire), et travail sur l'accès au droit.

Un lien est également maintenu avec les parents restés aux Comores autour du projet de vie du jeune.

Les éducateurs assurent un suivi auprès du Tribunal dans le cadre des DAP/TDC. Pendant les vacances, les jeunes ont participé à des activités ludiques et éducatives (peinture, plage, cuisine, couture).

Le DAMNA a aussi pris part à la Journée Internationale des Droits de l'Enfant avec un défilé sur le thème « Culture et Identité », mettant en valeur l'expression personnelle et culturelle des jeunes, dans un moment fort de partage et de valorisation.

ETABLISSEMENT DE MISE A L'ABRI (EMA) ZAWYA

Un Mineur Non Accompagné (MNA) est un enfant âgé de moins de 18 ans, présent sur le territoire national sans être accompagné d'un parent titulaire de l'autorité parentale ou d'un représentant légal.

La prise en charge de ces enfants repose sur le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation.

Elle relève de la compétence du conseil départemental du lieu où se trouve la personne se déclarant MNA, qui doit mettre en place un accueil provisoire d'urgence avant de procéder à l'évaluation de la minorité et de l'isolement. C'est dans ce

Lieu : Acoua

Ouverture : Juin 2022

Public : Mineurs Non-Accompagnés

ETP : 17

Nombre bénéficiaires : 290

Financier : Conseil Départemental



cadre que le dispositif de mise à l'abri de mineurs non-accompagnés de Mlezi Maore intervient. Ainsi, l'enfant orienté bénéficie d'un premier accompagnement social avec un hébergement pour garantir sa sécurité. La mise à l'abri est de 23 jours.

290

mineurs accueillis à l'établissement de mise à l'abri, en 2024 (**203** en FAS et **87** en hébergement collectif).



Activités réalisées en 2024

Des activités éducatives et récréatives ont été organisées pour les jeunes bénéficiaires.

Le service propose chaque matin des cours de français, mathématiques et histoire-géographie, adaptés à leur niveau, afin de favoriser leur intégration et une future scolarisation.

L'apprentissage passe aussi par des jeux d'écriture et des exercices pratiques.

En parallèle, des ateliers artistiques (mime, danse, théâtre-forum), des activités sportives, de bien-être (coiffure, maquillage, henné), des jeux, ainsi que du jardinage sont proposés pour renforcer l'expression, la confiance et la cohésion entre jeunes.

REUNIFICATION FAMILIALE (RF)

La réunification familiale (RF), s'inscrit dans les champs de la protection de l'enfance, de la prévention de l'errance, de la lutte contre la maltraitance et de toute forme d'exclusion. La mission du service est de réunir les conditions qui permettent un retour des mineurs sans représentants légaux auprès de leur famille biologique de sorte que les enfants puissent être de nouveau en sécurité et en bonne santé de manière pérenne.

Nos missions se résument en trois axes :

Mettre un terme aux souffrances liées à la séparation et à l'isolement des mineurs à Mayotte.

Permettre le retour à l'unité familiale aux Comores et à Madagascar.

Permettre aux parents de retrouver leurs enfants et aux enfants de construire leur projet de vie dans leurs pays de nationalité.

Lieu : PASSMAINTY

Ouverture : Janvier 2022

Public : Mineurs Non Accompagnés

ETP : 1.03

Nombre bénéficiaires : 8

Financeur : Conseil Départemental et Préfecture



Pour ce faire, à Mayotte comme dans les pays d'origine, notre équipe œuvre progressivement sur le terrain étape après étape :

1. Repérage des MNA par les acteurs de la protection de l'enfance ;
2. Centralisation des demandes et vérification des critères ;
3. Identification des parents et évaluation de la faisabilité du projet ;
4. Avis du magistrat et réalisation du projet ;
5. Accompagnement du jeune et suivi à distance pendant un an.

Activités réalisées en 2024

- Identification des enfants en situation d'isolement à Mayotte ;
- Réalisation des évaluations éducatives et sociales des Mineurs Non Accompagnés (MNA) ;
- Repérage et prise de contact avec les représentants légaux des MNA, résidant hors du territoire français ;
- Accompagnement des parents et des enfants dans le cadre de leur projet de réunification familiale, après s'être assurée de leur accord, notamment par le biais d'un recueil écrit du consentement des parents à la réunification familiale ;
- Assurance de la protection des enfants dans l'attente d'une réunification familiale, en lien avec l'ASE (mise à l'abri, garantie des besoins fondamentaux de l'enfant, prévention des comportements à risque, etc.) ;
- Réalisation une évaluation de la faisabilité de chaque projet de réunification familiale à destination du juge des enfants et du procureur de la République, sur la base des éléments recueillis au cours des investigations relatives aux conditions de vie des parents dans

leur pays de résidence et à celles de l'enfant à Mayotte ;

- Transmission au juge des enfants les éléments d'identité, ou tout autre document, permettant d'établir l'autorité parentale des représentants légaux, ainsi que les consentements écrits des parents au projet de réunification familiale ;
- Supervision les modalités administratives permettant l'accompagnement physique vers le pays de résidence des parents, notamment la transmission des éléments d'identité, des documents de voyage, et de l'autorisation de voyager ;
- Accompagnement physiquement l'enfant auprès de ses représentants légaux, et transmettre un bilan de retour, relatif aux conditions de la réalisation de la réunification familiale, au juge des enfants ;
- Assurance un suivi à distance de l'enfant pendant un an, une fois l'enfant réuni avec ses parents, et coordonner les actions en faveur de l'enfant par les associations partenaires locales.

8

bénéficiaires accompagnés et suivis en 2024

MAISON DES ADOLESCENTS (MDA)

La Maison des Adolescents est un espace d'accueil et d'intervention pluridisciplinaire dédié aux adolescents de 11 à 25 ans et à leur famille, ainsi qu'aux parents. Elle propose un portail d'aides spécifiques à travers une approche globale médico-sociale avec une prise en compte de la dimension somatique et psychique, ainsi que des aspects sociaux, familiaux, éducatifs et relationnels. L'accueil y est inconditionnel et garanti toute l'année. La MDA répond aux problématiques les plus diverses des adolescents (mal-être, conflits familiaux, maltraitance, violence, addictions, sexualité...) à travers des objectifs d'intervention :

- Accueillir, informer et soutenir les adolescents et leurs parents,
- Être un lieu d'écoute et d'évaluation des situations individuelles,
- Intervenir et prendre en charge directement les adolescents

Lieu : Cavanl Mamoudzou

Ouverture : Décembre 2010

Public : 11-25 ans

ETP : 8,57

Nombre bénéficiaires : 228

Financeur : ARS, CSSM, Conseil Départemental



- en besoin ou les orienter vers les structures partenaires,
- Développer des ateliers collectifs de prévention sur des thématiques variées et d'éducation à la santé auprès du plus grand nombre,
 - Créer des espaces individuels et collectifs d'accompagnement à la parentalité,
 - Constituer et animer un réseau de partenaires concernés par la problématique adolescente

228

bénéficiaires accompagnés et suivis

3735 personnes orientées et touchées

2473 publics informés et sensibilisés.

Activités réalisées en 2024

La Maison des Adolescents (MDA) intervient selon deux modalités :

une MDA fixe à Cavanl et une MDA mobile hors les murs pour favoriser l'accessibilité. L'équipe pluridisciplinaire propose des prises en charge individuelles et collectives, ponctuelles ou régulières.

En 2024, diverses actions ont été menées sur des thèmes comme les relations parentales ou la sexualité :

- participation à la semaine de la santé sexuelle
- village santé à Kaweni
- projet 1000 premiers jours
- journée portes ouvertes

Les suivis personnalisés tiennent compte des besoins et profils des jeunes, en mobilisant les compétences de plusieurs pôles.

L'objectif : accueillir, évaluer et orienter de manière adaptée et globale.



POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE (PAEJ)

Le Point Accueil Écoute Jeune, est une structure d'accueil et d'écoute destinée aux jeunes de 11 à 25 ans et à leur entourage. L'accueil est inconditionnel, gratuit et confidentiel, sans rendez-vous. Il peut être individuel ou en groupe et s'adresse aux jeunes exposés à des situations à risque : mal-être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites violentes ou dépendantes, décrochage social ou scolaire. Ainsi, 3 objectifs pour le PAEJ :

- Prévenir les situations à risque pour éviter les décrochages et les ruptures chez les adolescents et les jeunes adultes ;
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre les jeunes et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif, etc.) ;
- Participer au bien-être des jeunes et contribuer de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle

Lieu : ACOUA

Ouverture : Février 2020

Public : Jeunes 12-25 ans et leur entourage

ETP : 3

Nombre bénéficiaires : 154

Financier : ARS, CSSM, Conseil Départemental, DEETS



154

bénéficiaires accompagnés et suivis
1548 personnes orientées et touchées

Activités réalisées en 2024

Le PAEJ propose un accueil individualisé le matin et des ateliers collectifs ou des maraudes l'après-midi, adaptés aux besoins des jeunes. En 2024, plus de 109 ateliers ont été menés autour de 12 thématiques (santé mentale, sexualité, droits, addictions, écrans, etc.). Des partenariats ont permis des actions dans les établissements scolaires, notamment sur la sexualité, l'hygiène ou les démarches administratives. L'accompagnement scolaire s'est intensifié avec 17 ateliers et des préparations au DELF et CFG en lien avec le CASNAV. Des activités sportives, manuelles et culturelles renforcent la cohésion. Enfin, une permanence à M'Tsangadoua facilite l'accès au service pour les jeunes isolés.



Salle de classe de la MECS
Décembre 2024 (avant Chido)

NOS TÉMOIGNAGES

2024 vue par Mariame, bénéficiaire accompagnée par les équipes de la MECS.

L'impact des mouvements sociaux sur les jeunes accompagnés

En janvier 2024, alors que Mayotte est paralysée par les barrages et les tensions sociales, Mariame, 18 ans, bénéficiaire de la MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) de Mlezi Maore, voit son quotidien profondément bouleversé. Isolée à Chirongui, loin de son établissement scolaire à Sada, elle ne peut plus se rendre en cours. Sans transport, sans courant, et face à l'insécurité ambiante, la continuité éducative semble compromise. Au-delà des difficultés scolaires, c'est aussi le lien avec son référent éducatif qui se rompt temporairement.

Cette perte de repère affecte son accompagnement, mais ne brise pas sa détermination.

Grâce à l'appui de ses enseignants à distance et au soutien constant des équipes de Mlezi Maore, qui mettent en place chaque matin des séances de soutien scolaire adaptées, Mariame construit seule un planning de révision pour ne pas décrocher.

Aujourd'hui en terminale, elle porte un projet engagé sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, symbole de son cheminement personnel et de ses convictions.

Son témoignage met en lumière les effets concrets des crises sociales sur les jeunes accompagnés et illustre, en creux, la capacité d'adaptation des équipes éducatives à maintenir leur mission d'accompagnement, même en situation de blocage généralisé.

“

Ce n'est pas pareil de parler à un autre éducateur. Le mien, il me connaît, il sait ce que je vis.

Mariame
Bénéficiaire de la MECS

PÔLE HANDICAP



10
établissements
et services



157,49
ETP



972
bénéficiaires
accompagnés
et suivis



660
personnes
orientées et
touchées



BARBARA DENJEAN

Directrice du Pôle Handicap

Acteur majeur du handicap à Mayotte, le Pôle Handicap propose des soins et des aides aux personnes en situation d'handicap ou en phase de diagnostic.

Ses missions sont de :

- Changer le regard sur le handicap à Mayotte
- Repérer, sensibiliser et accompagner ces personnes.

Le Pôle se compose :

- d'établissements et services pour enfants présentant des déficiences intellectuelles
- de services pour adultes avec des problématiques psychiques

d'établissement et la rédaction du projet de pôle, pour intégrer les évolutions des politiques publiques et préparer l'évaluation HAS prévue en 2026. Ce chantier vise à redonner du sens collectif à nos actions.

Consolider et transformer : les moments clés du pôle handicap en 2024

Après une forte dynamique de développement entre 2021 et 2023, l'année 2024 a permis de consolider l'existant tout en poursuivant une transformation en profondeur de nos pratiques et de notre organisation.

1/ Accompagner vers l'insertion professionnelle

- L'ouverture du premier IMPro/SESSAD Pro de Mayotte, à Doujani, représente une avancée majeure. Ce dispositif de 12 places accompagne les adolescents dans l'acquisition de compétences et savoir-être professionnels, en vue d'une insertion progressive dans le monde du travail. Il prépare également l'ouverture prochaine d'un ESAT hors les murs.

2/ Réorienter pour mieux répondre aux exigences.

- À la demande de l'ARS, nous avons procédé à la fermeture du DIAT, précédemment porté par notre partenaire ADPEP, les objectifs fixés par le financeur n'étant pas atteints. Cette décision s'inscrit dans une volonté de recentrer les moyens sur des actions à fort impact.

3/ Déployer le CPOM comme levier de transformation

- La signature du CPOM 2024-2028 fixe le cap pour les années à venir. Elle prévoit l'augmentation du nombre d'enfants accompagnés et le passage en file active pour plusieurs structures. Cela nous engage à renforcer notre efficacité, à structurer les parcours, et à améliorer la qualité des prestations.

4/ Numériser les pratiques pour mieux piloter

- Grâce au financement national ESMS numérique, le logiciel OGIRYS a été déployé dans la quasi-totalité de nos structures. Il remplace les dossiers papier et permet de mieux tracer les accompagnements, produire des indicateurs, et répondre aux exigences du référentiel SERAFIN-PH.

5/ Renforcer les compétences et les appuis transversaux

- Des formations métiers et réglementaires ont été poursuivies malgré des moyens restreints. En parallèle, des fonctions transversales ont été créées : secrétaire RH, infirmière coordinatrice, coordinateur d'activités inclusives, et chargé de développement numérique. Ces postes apportent un appui stratégique aux équipes.

6/ Réécrire nos projets pour redonner du sens

- Un travail structurant est engagé sur l'actualisation des projets

Avancer, agir et construire : les priorités de 2025

En 2025, dans la continuité des actions de 2024, notre ambition est claire : renforcer la qualité des accompagnements, préparer l'évaluation HAS et construire une offre plus inclusive et adaptée aux besoins du territoire.

- Expérimenter le passage en DIME à Chirongui pour plus de fluidité dans les parcours.
- Renforcer le repérage précoce pour prévenir les situations de sur-handicap.
- Favoriser l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap.
- Promouvoir l'autodétermination en plaçant les familles et les enfants au cœur des décisions.

RÉSISTER, AGIR, ACCOMPAGNER

Malgré six semaines de barrages (mars-avril 2024), des coupures d'eau prolongées ayant entraîné la fermeture de structures (mai-juin 2024), le passage du cyclone CHIDO (décembre 2024) et une pénurie persistante de professionnels de santé tout au long de l'année, les équipes sont restées pleinement mobilisées. Leur engagement a permis de maintenir le lien, d'adapter les accompagnements et de poursuivre les missions essentielles auprès des enfants et adolescents en situation de handicap et de leurs familles.

PLATEFORME POUR LES TROUBLES DU NEURO DEVELOPPEMENT (TND)

Lieu : Mamoudzou, Doujani 1

Ouverture : ADJ : février 2022, EDAP
et CRA : mai 2023

Public : Personnes porteuses de YND
(enfants, adultes). Comprend aussi
enfants, adulte, leurs parents et aidants
familiaux

ETP : 8,94

Nombre bénéficiaires : ADJ : 38 / CRA :
/ EDAP : 164

Financier : ARS



La plateforme dédiée à l'autisme et aux troubles du neuro développement est un dispositif co-porté par les associations Autisme Mayotte, Fédération APAJH et Mlezi Maore.

La plateforme a pour mission le diagnostic, le dépistage, la formation et la sensibilisation autour des troubles du neuro-développement dont l'autisme. Le dispositif propose un accueil de jour (Autisme Mayotte), une équipe diagnostic autisme de proximité (Mlezi Maore) et un centre de ressource de l'autisme (APAJH).

38

enfants en file active au 31/12/2024 sur une
capacité autorisée de 8 places (ADJ)

660 personnes sensibilisés, formés
(enfants, adolescents et jeunes adultes +
partenaires) (CRA)

164 personnes accompagnées toute l'année
(EDAP)

Activités réalisées en 2024

Pour l'Accueil de Jour :

- Caravane de l'autisme
- Café des parents / guidance parentale

Pour le Centre de Ressources Autisme

- Formation des partenaires
- Week-end familles et semaine des aidants familiaux
- Sensibilisation et repérage

Pour l'Equipe Diagnostic Autisme de Proximité

- Soutien aux familles et guide parentale
- Evaluation diagnostic 1 et 2



CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE (CAMSP)

Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce CAMSP de l'association Mlezi Maore ont pour mission d'assurer de façon ambulatoire le suivi médical, rééducatif, psycho-éducatif et social des enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap ou présentant un risque de développer un handicap.

Le travail d'accompagnement se fait dans une démarche pluridisciplinaire avec l'équipe du CAMSP, en partenariat avec les familles et en collaboration avec des prestataires intervenants extérieurs. A Mayotte, il existe 3 CAMSP.

Le CAMSP Maecha (se situant à Mamoudzou) a une capacité d'accueil de 40 places

Le CAMSP Tanafu (se trouvant à Mtsangamouji) a une capacité d'accueil autorisée de 13 places

Le CAMSP Imida (se trouvant à Chirongui) a une capacité d'accueil de 20 places dont 16 fléchées handicap sensori-moteur et 4 places TND (Troubles du neurodéveloppement).

Lieu : CAMSP Maecha : Mamoudzou / CAMSP Tanafou : Mtsangamouji / CAMSP Imida : Chirongui

Ouverture : CAMSP Maecha : Aout 2015 / CAMSP Tanafou : Janvier 2020 / CAMSP Imida : Décembre 2022

Public : Enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap ou à risque de développer un handicap

ETP : CAMSP Maecha : 7,5 / CAMSP Tanafou : 4,5 / CAMSP Imida : 5,09

Nombre bénéficiaires : CAMSP Maecha : 85 en file active / CAMSP Tanafou : 55 patients dans la file active / CAMSP Imida : 44 suivis en file active

Financier : ARS pour 80% et Conseil Départemental de Mayotte pour 20%.



Activités réalisées en 2024

En tenant compte des profils de chaque enfant, nous proposons différents ateliers de groupe pour accompagner vers un plein développement :

CAMSP Maecha :

Groupe Snoezelen, Groupe habilité sociale, Groupe expression, Groupe crèche, Groupe socialisation, Groupe hydrothérapie, Groupe médiation par l'animal

CAMSP Tanafou :

Groupe « fagna na mihono yaho », Groupe crèche, Groupe Maora Land, Médiation par l'animal, Groupe Snoezelen, Groupe Hydrothérapie

CAMSP Imida :

Groupe de paroles, Séances snoezelen, Groupe fratrie, Inclusion à la crèche, Activités manuelles (fabrications de jouets), Sensibilisation aux écrans, Groupe préscolarisation, Repas thérapeutique

CAMSP Maecha : 85 enfants suivis en 2024

L'équipe a réalisé un total de 10 273 actes pour un taux d'absentéisme moyen de 6% et une activité prévisionnelle attendue de 8 400 actes.

CAMSP Tanafou : 85 enfants suivis en 2024

L'équipe a réalisé un total de 3 711 actes pour une activité prévisionnelle attendue de 2 730 actes.

CAMSP Imida : 44 enfants suivis en 2024

L'équipe a totalisé 5034 actes pour une activité prévisionnelle attendue de 4200 actes.

UNITE D'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE AUTISME (UEEA)

La mission première de l'UEEA est de favoriser l'inclusion scolaire des enfants avec TSA en classe élémentaire afin de permettre d'acquérir les compétences entre la fin de cycle 2 et le début du cycle 3. Ceci dans un cadre spécifique, adapté aux singularités de chacun afin de favoriser leur intégration progressive en classe ordinaire.

L'UEEA propose une prise en charge globale et spécifique :

- Globale, dans la prise en compte des différents aspects du développement de l'enfant ;

- Spécifique, dans la proposition de stratégies éducatives adaptées et individualisées, en collaboration avec les parents

Lieu : UEEA Tsingoni : Mroale / UEEA
Pamandzi : Ecole élémentaire Pamandzi 4

Ouverture : UEEA Tsingoni : 2022 /
UEEA Pamandzi : Avril 2023

Public : Elèves de primaire en situation de handicap avec une orientation MDPH

ETP : 5

Nombre bénéficiaires : 7

Financeur : ARS



UEEA Tsingoni :
6 enfants ont été accueillis
UEEA Pamandzi :
7 élèves ont été accompagnés



Activités réalisées en 2024

L'équipe éducative a mis en place un planning d'activités éducatives qui interviennent entre les enseignements pédagogiques et éducatifs.

Ces activités s'appuient sur des approches éducatives, pédagogiques et thérapeutiques qui favorisent leurs développements globaux et leurs inclusions.

- Des bacs sensoriels avec la manipulation de différents textures (Riz, pâtes à modeler, lentilles sec...).

- Des espaces multi sensoriels pour aider à intégrer et réguler les stimulations sensorielles.

- Des ateliers de psychomotricité pour développer la coordination, la motricité fine et globale à travers des parcours de motricités, des jeux de ballon, etc.

- Sport adapté afin de favoriser l'activité physique tout en développant des compétences sociales et de motricité.

- Routines quotidiennes : Enseignement de l'autonomie dans les gestes du quotidien, comme ranger ses affaires, s'habiller ou utiliser des toilettes...

- Utilisation de la méthode PECS : (Picture Exchange Communication System) pour enseigner la communication via des pictogrammes à travers un classeur de communication.

DISPOSITIF INTEGRE MEDICO-EDUCATIF (DIME)

Le Dispositif Intégré Médico-Educatif (DIME) dispose d'un service de milieu ouvert (15 enfants) et d'un accueil de jour (16 enfants) pour les enfants de 6 à 20 ans, en situation de handicap atteints de déficience intellectuelle, troubles moteur et sensoriel.

Le milieu ouvert a pour mission d'assurer le suivi de l'enfant dans différents domaines : éducatif, pédagogique, thérapeutique, social et scolaire.

Les DIME permettent de modulariser les parcours, d'apporter de la fluidité selon les besoins repérés.

Lieu : Kangani

Ouverture : Décembre 2022

Public : Enfants de 6 à 20 présentant une déficience intellectuelle ou motrice ou trouble du neuro-développement (Notification MDPH)

ETP : 9,7

Nombre bénéficiaires : 31

Financier : ARS Mayotte



31

jeunes ont été accueillis en 2024

Le taux d'activité en décembre 2024 est de **83,5%**
(IME et SESSAD regroupés)

Activités réalisées en 2024

Le DIME, ouvert 260 jours par an, propose des temps collectifs et individuels adaptés aux besoins de chaque enfant, ainsi que des interventions en milieu scolaire et familial. Ses activités structurées visent l'apprentissage, la socialisation et le développement des compétences.

- Parmi elles, l'aisance aquatique à la piscine de Koropa stimule les sens, développe la motricité et encourage l'hygiène corporelle de manière ludique. Des séances de relaxation et massage favorisent le bien-être et la communication.
- Des ateliers snoezelen, réalisés en partenariat avec la Maison Snoezelen de Mayotte, apportent des stimulations sensorielles variées.
- Des activités collectives ponctuelles rythment également l'année autour du sport, des loisirs ou de la santé.
- En 2024, un temps fort a été la participation à la Journée nationale du handicap, avec de nombreux stands et animations, réunissant enfants, familles et partenaires pour sensibiliser au handicap.

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF (IME) ARC EN CIEL

L'Institut Médico-Éducatif (IME) Arc-en-Ciel accueille des jeunes de 6 à 20 ans en situation de handicap, orientés par la MDPH. Les équipes pluridisciplinaires accompagnent des enfants présentant divers types de handicaps (moteur, mental, psychique, cognitif, polyhandicap), afin de garantir un accompagnement de proximité en lien avec le milieu de vie des enfants.

L'IME est organisée en cinq unités délocalisées couvrant chaque secteur de l'île. Il propose un accompagnement global : soins, rééducation adaptée et ateliers éducatifs personnalisés. L'approche tient compte des aspects psychologiques et psychopathologiques pour favoriser le développement des jeunes. Une unité spécifique est dédiée aux enfants et adolescents avec troubles du spectre autistique (TSA).

Lieu : Kangani (Koungou), Combani (Tsingoni), Chirongui, Tsoundzou 2 (Mamoudzou) et Pamandzi

Ouverture : Octobre 2002

Public : Jeunes de 6 à 20 ans en situation de handicap avec une notification MDPH

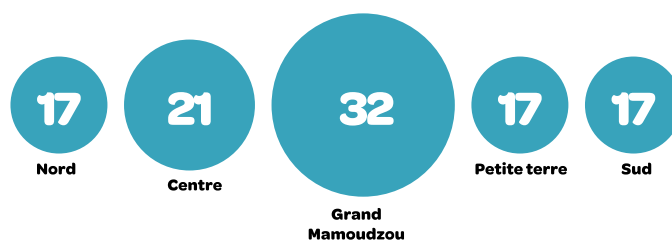
ETP : 53,02

Nombre bénéficiaires : 135 (extension en aout de 8 places / ouverture IMPro)

Financier : ARS



Répartition du nombre de place sur l'ensemble du territoire



135

jeunes pris en charge (file active)
69% d'activité pour l'année 2024

Activités réalisées en 2024

En 2024, les activités ont été riches et variées pour les jeunes en IME.

- Ils ont participé à un atelier théâtre favorisant l'expression verbale, gestuelle et l'écoute à travers des scènes inspirées de la vie quotidienne.
- Des activités créatives ont permis la fabrication de meubles, la peinture, le coloriage, la cuisine et la pâtisserie.
- Sur le plan sportif, ils ont pratiqué le foot en marchant, la boccia, la sarbacane, des parcours moteurs et le vélo, avec des formations comme « savoir rouler à vélo » menant à une attestation.
- Des temps collectifs autour de la sécurité routière et des rencontres sportives avec d'autres structures ont enrichi leur parcours. Ils ont également découvert l'escalade, l'accrobranche et la via ferrata, tout en participant à des randonnées et au balisage de sentiers.
- Enfin, une délégation a représenté Mayotte aux Jeux Nationaux Sport Adapté Jeunes en métropole, vivant une expérience valorisante et inoubliable.



SERVICE D'EDUCATION SPECIALISEE ET DE SOINS A DOMICILE (SESSAD) MOINANDZIA

Lieu : Kangani (Koungou), Combani (Tsingoni), Chirongui, Tsoundzou 2 (Mamoudzou) et Labattoir

Ouverture : 2012

Public : Jeunes de 6 à 20 en situation de handicap avec une notification MDPH

ETP : 37

Nombre bénéficiaires : 183 (extension de 4 places supplémentaires en aout 2024 / ouverture SESSAD Pro)

Financier : ARS Mayotte

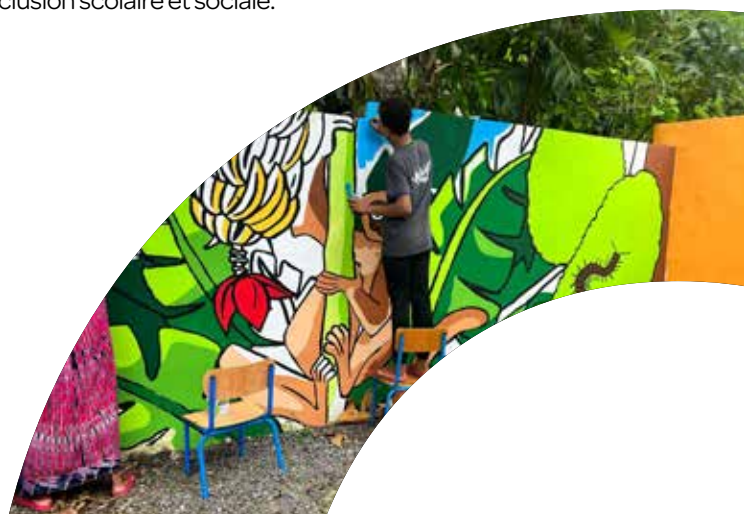
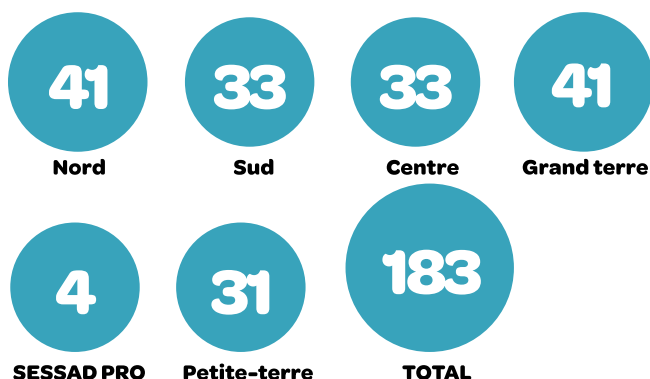


Le Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) propose un accompagnement spécialisé aux enfants et adolescents atteints de déficiences intellectuelles, motrices ou auditives, ainsi qu'un soutien actif à leurs familles. Organisé sur cinq sites pour couvrir l'ensemble du territoire de Mayotte, le SESSAD s'attache à construire avec chaque enfant et sa famille un projet de vie avisé et inclusif, en mobilisant les ressources de son environnement. Pour cela, il coordonne les différents acteurs gravitant autour de l'enfant : famille, école, centre de

formation, club sportif, soignants...

Son équipe pluridisciplinaire favorise l'autonomie des jeunes à travers un accompagnement global : médical, paramédical, psychologique, éducatif et pédagogique, en lien avec leur milieu de vie. Les interventions peuvent se dérouler à domicile, à l'école, en crèche ou dans les locaux du SESSAD. Le service s'adresse aux enfants de 0 à 20 ans, en mettant l'accent sur l'inclusion scolaire et sociale.

Répartition du nombre de places autorisées sur l'ensemble du territoire



183

jeunes pris en charge (file active)
71% d'activité pour l'année 2024

Activités réalisées en 2024

En 2024, le SESSAD a assuré ses interventions sur 210 jours, en s'adaptant au calendrier scolaire et aux vacances des jeunes.

- Les équipes ont renforcé la guidance parentale à travers des visites à domicile, des appels réguliers et les « Café parent ».
- En milieu scolaire, des observations et des échanges avec enseignants, coordinateurs ULIS et AESH ont permis un accompagnement ajusté.
- Des activités ont été développées autour de la communication, du sport et de la motricité, ainsi que des actions de sensibilisation au harcèlement.
- Des ateliers de recherche de stages pour les collégiens et lycéens ont été organisés, ainsi que des interventions sur la sexualité et la vie affective.
- La participation des jeunes aux Jeux Nationaux Sport Adapté en métropole a constitué un temps fort et valorisant.
- L'entrée en CPOM sur cinq ans, la création de postes de coordinateurs et la mise en place progressive du logiciel Ogirys ont consolidé la qualité des parcours.
- Enfin, la fermeture temporaire du site Nord a conduit à réorganiser l'accueil des jeunes pour garantir leur sécurité et celle des professionnels.

DISPOSITIF INTEGRE THERAPEUTIQUE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE (DITEP) MARY'LANG

Le Dispositif Intégré Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (DITEP) Mary'Lang permet à des enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans, souffrant de difficultés psychologiques, de bénéficier de différentes modalités d'accompagnement : du SESSAD, d'un accompagnement à temps plein ou d'un internat. L'intégration se fait sur la base d'une notification MDPH avec une orientation DITEP. Ces jeunes, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, se trouvent engagés dans un processus handicapant qui nécessite des actions coordonnées et un accompagnement personnalisé. Cette approche interdisciplinaire constitue une des spécificités des DITEP, en s'articulant autour de trois

Lieu : Combari

Ouverture : Décembre 2012

Public : enfants de 6 à 20 ans avec une notification MDPH DITEP

ETP : 18

Nombre bénéficiaires : 35

Financier : ARS



dimensions : éducative, thérapeutique et pédagogique. Il est constitué d'une équipe pluridisciplinaire qui œuvre à la mise en place d'objectifs pluriels définis dans le projet personnalisé d'accompagnement de l'enfant, co-construit avec celui-ci et sa famille ou ses représentants légaux. Le Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile (SESSAD) Mary'Lang mène un travail éducatif, pédagogique et thérapeutique au sein du foyer du jeune accueilli. Il agit dans le secteur géographique de résidence du jeune et investit le milieu ouvert afin de favoriser son insertion dans un contexte sociodémographique utile à son projet.

35

jeunes accompagnés dans notre file active : **21**
en accueil de jour et **14** en internat.
19 enfants accompagnés au 31 décembre 2024
Le taux d'activité réalisé est de **63%**

Activités réalisées en 2024

En 2024, l'accueil de jour et l'internat ont répondu aux besoins éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques des jeunes grâce à des projets personnalisés.

- Les équipes ont proposé des activités variées : sport, santé, jardinage, création artistique, travaux manuels, cuisine, musique et RAP, ainsi que prévention sur la vie affective et sexuelle.

- D'autres projets ont enrichi l'année : lavage de véhicules, pêche, PMT (palme, masque, tuba), atelier émotions Snoezelen, théâtre, bivouac à l'îlot Msamboro, pâtisserie et randonnée VTT.

Le SESSAD a maintenu une présence rapprochée auprès des familles, favorisant insertion scolaire et citoyenne.

- Un projet phare a été la fresque murale à l'école de Kani Kéli avec Mihono, visant socialisation, estime de soi et découverte de la vie associative.

- Malgré l'absence de psychologue et psychomotricien, les accompagnements éducatifs ont été soutenus, complétés par un suivi médical ponctuel.



CENTRE DE SANTÉ MENTALE PSYCHOLOGIQUE PREVENTION (CMPP)

Le CMPP, Centre Médico-Psychologique et Prévention est un centre de santé mentale qui offre un suivi et un accompagnement individualisé à des enfants, jeunes adultes et adultes de 0 à 30 ans rencontrant des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, des problèmes de langage, des troubles du comportement et des problèmes d'ordre psychique. Il a pour vocation de mettre en œuvre une offre de santé mentale dans le secteur du centre ouest de Mayotte. Il s'agit de favoriser une offre ambulatoire à destination des jeunes et jeunes adultes et de développer des interconnexions entre les domaines du médico-social et du social.

Le travail d'accompagnement se fait dans une démarche pluridisciplinaire avec l'équipe du CMPP, en partenariat avec les familles et en collaboration avec des prestataires intervenants extérieurs.

Lieu : Combari

Ouverture : Août 2023

Public : Enfants, adolescents et adultes de 0 à 30 ans

ETP : 5

Nombre bénéficiaires : 137 personnes en file active

Financier : ARS et DEETS



137

patients accueillis en file active (pour une capacité autorisée de 20 places)

229 jours d'ouverture

10 ans est l'âge moyen du public accueilli.

3 ans et 9 mois est la durée moyenne des accompagnements

Activités réalisées en 2024

En 2024, le CMPP a poursuivi sa mission d'accompagnement pluridisciplinaire, alliant évaluation et prise en charge médicale, psychologique et sociale pour favoriser le rétablissement en santé mentale. -

- Différentes activités ont été déployées pour accompagner les jeunes vers un mieux-être: groupe kickboxing, groupe aquathérapie, groupe émotion, groupe sexualité, groupe café parent, ainsi qu'un groupe équithérapie (suspendu en cours d'année).

- Les suivis individuels et collectifs ont été complétés par des approches innovantes comme l'éducation thérapeutique, rendant l'utilisateur acteur de son parcours.

- L'approche systémique, centrée sur la famille et le contexte, s'est appuyée sur des génogrammes et des entretiens familiaux.

- La clinique post-traumatique a mis en place débriefings et groupes de parole.

- La clinique transculturelle, soutenue par l'ADOMTOM, a intégré les dimensions culturelles et religieuses au service d'une alliance thérapeutique. L'art-thérapie a favorisé l'expression et la transformation personnelle.

- Des interventions hors les murs ont permis de rejoindre des publics isolés, confirmant l'engagement du CMPP pour un accompagnement global et de qualité.

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)

Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) est introduit par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il s'agit d'un dispositif qui accompagne les personnes en grande fragilité psychique vers l'insertion sociale et participe à la lutte contre l'isolement. Pour son fonctionnement, un animateur salarié de l'association Mlezi Maore est mis à disposition pour accompagner et soutenir les actions engagées par le bureau. Il assure la bonne gestion financière et organise les activités du GEM en lien avec celui-ci. Le GEM repose sur la pair-aidance ; il regroupe des personnes ayant

Lieu : Combari

Ouverture : Mars 2021

Public : Personne en situation de fragilité psychique et isolée

ETP : 1

Nombre bénéficiaires : 39

Financier : ARS



des difficultés communes et facilite le lien social, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la structure. C'est un espace où chaque membre est acteur du projet de service. Les principes de libre adhésion, de non-jugement et de non-discrimination font partie intégrante du projet, permettant à chacun de s'impliquer et de partager son expérience selon ses envies.

39

adhérents ont été recensés en 2024 avec une participation active aux différentes activités et projets mis en place avec l'animateur.



Activités réalisées en 2024

En 2024, le GEM a fonctionné 260 jours par an, avec des activités extérieures deux samedis par mois grâce à l'appui de l'animateur de Mlezi Maore.

- Chaque semaine, plusieurs ateliers ont été proposés : numérique et informatique, lecture-écriture et mathématiques, sport et santé (marche), jardinage, motricité et peinture, couture-broderie, ainsi que tressage de feuilles de cocotier.
- Les membres ont également participé à des groupes de parole, des jeux de société, des ateliers cuisine avec repas partagés, et des sorties culturelles.
- Une fois par mois, des rencontres avec le GEM Réussite ont renforcé l'inclusion. Les résidents de la résidence accueil ont été régulièrement associés à ces activités.
- Des interventions extérieures, comme la Croix-Rouge pour les gestes de premiers secours ou des actions sur le soulagement des règles douloureuses, ont complété le programme.

Enfin, la programmation des activités reste concertée et adaptée en fonction des besoins exprimés par les adhérents.

RESIDENCE ACCUEIL

Le dispositif Résidence Accueil propose un hébergement adapté et durable à des personnes en grande exclusion, souffrant de troubles psychiques. Ces troubles doivent être suffisamment stabilisés pour permettre une vie en logement autonome et dans le respect des règles de la vie collective.

Les résidents bénéficient d'un accompagnement éducatif assuré par des hôtes, ainsi que d'un accès à des soins, en fonction de leurs besoins et de leurs souhaits.

Les bénéficiaires sont locataires de leur logement en cohabitation, et s'acquittent d'une redevance mensuelle déductible des APL.

Les logements proposés allient autonomie et convivialité : chaque résident dispose d'une chambre individuelle, tout en partageant des espaces collectifs tels que la cuisine, la salle de bain, les sanitaires et le séjour.

L'orientation vers l'une des 25 places disponibles est réalisée exclusivement par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), sous la coordination de la Croix-Rouge. Le service est ouvert 365 jours par an.

Lieu : Mamoudzou

Ouverture : 2020

Public : Adultes H/F souffrants de troubles ou handicap psychique

ETP : 2

Capacité autorisée : 25 places

Nombre bénéficiaires : 19 suivis en 2024

Financier : ARS, DEETS et Conseil Départemental



19

personnes au total accueillies dont
3 femmes et 16 hommes en 2024.

Activités réalisées en 2024

- Ateliers Hygiène corporelle/environnemental
- Sorties extérieures (randonnée, marche...)
- Activité manuelle et fabrication d'outils
 - Fabrication de meuble, atelier peinture
- Activités de loisirs et ludiques
 - Cinéma et projection de film
- Ateliers cuisine et repas partagés
 - Activité foutari (mars 2024)
- Sorties pédagogiques et découverte de sites



Inauguration IMPro - SESSADPro
Décembre 2024

ZOOM

SUR L'IMPRO SESSAD PRO-

un pas de plus vers l'inclusion à Mayotte

L'année 2024 a été marquée par l'ouverture du premier IMPRO/SESSAD PRO à Doujani de 8 places avec les objectifs suivants :

- Développer et renforcer des blocs de compétences professionnelles du jeune dans une démarche d'insertion ;
- Accompagner les jeunes dans la préparation de leurs parcours professionnels et dans l'expression de leurs projets ;
- Contribuer au développement des compétences techniques (savoir-faire) et comportementales (savoir être) de chaque jeune pris en charge ;
- Encourager l'acquisition d'une autonomie sociale chez les jeunes, notamment en matière de transport et d'utilisation des outils numériques ;
- Développer la confiance en soi et l'affirmation personnelle dans une perspective de l'insertion socio-professionnelle.

L'IMPRO/SESSAD PRO de DOUJANI accueille des adolescents et jeunes adultes âgés de 16 à 20 ans.

Il est composé de 12 jeunes provenant de l'IME Tsoundzou 2 suite à une évaluation approfondie pour identifier leurs besoins spécifiques en matière d'accompagnement socio-professionnel.

Inauguration de l'IMPRO/SESSAD PRO

En présence du Directeur de l'Agence Régionale de Santé Mayotte , Sergio Albarello, du Recteur de Mayotte Académie de Mayotte , Jacques Mikulovic, de l'adjointe au maire chargée des politiques sociales et du handicap de la Ville de Mamoudzou, Zoulfati Madi, et les représentants du Groupe SOS, ce dispositif, le premier à Mayotte, marque une nouvelle étape pour le territoire.

Soutenu financièrement par l'Agence Régionale de Santé, ce projet est le fruit d'un travail collectif répondant de manière structurée et innovante aux besoins en matière de handicap.

Le service propose aux jeunes bénéficiaires présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés un accompagnement vers l'insertion professionnelle (stage, découverte et immersion) et sociale avec un objectif d'accès à l'emploi.

Aussi s'inscrivant pleinement dans cette démarche, cette inauguration a été un exercice concret pour nos jeunes. Avec l'aide des encadrants techniques de l'association, ils ont contribué à cette journée en préparant le buffet et en expliquant les ateliers pré professionnels et techniques (cuisine, espace verts, hygiène et propreté) réalisés.

Un moment rempli d'émotion et de fierté démontrant que chaque action compte pour construire un territoire plus juste et inclusif.



PÔLE SOLIDARITÉS ET VIE SOCIALE



18
établissements
et services



122,82
ETP



5774
bénéficiaires
accompagnés
et suivis



31978
personnes
orientées et
touchées



50522
publics
sensibilisés
et informés

Salha ES SASSI

Directrice du pôle Solidarités et Vie Sociale

En 2024, le pôle Solidarités et Vie Sociale de Mlezi Maore a vu le jour, fruit de la fusion entre le pôle Solidarités et le pôle Insertion et Vie Sociale. Cette réorganisation vise à renforcer l'efficacité et la lisibilité des missions de l'association.

D'un côté, les Solidarités s'attachent à accompagner les publics majeurs en situation de précarité et de vulnérabilité, ainsi que leurs proches, à travers des actions d'information, de soutien administratif et d'accès aux droits. Ce volet inclut notamment l'hébergement d'urgence, l'aide au logement, les droits des femmes, les relations conjugales et la parentalité. De l'autre, la Vie Sociale se concentre sur le renforcement du lien communautaire, du vivre-ensemble et de l'accès à la vie culturelle et citoyenne.

Elle favorise l'engagement des habitants et le développement d'initiatives collectives sur le territoire. Ces deux missions complémentaires permettent de mieux répondre aux défis de notre société, en apportant des réponses concrètes aux situations de précarité et en renforçant le lien social sur l'ensemble du territoire.



Soutenir, prévenir, reloger : les temps forts 2024 du pôle Solidarités et Vie Sociale

L'année 2024 a été marquée par une activité soutenue et des interventions de grande ampleur pour le pôle :

- Participation aux opérations de lutte contre l'habitat indigne et de relogement : Mlezi Maore a pris part aux opérations menées dans le cadre de la résorption de l'habitat indigne, notamment Lors du démantèlement du camp de Cavani. L'association a contribué à l'accompagnement social des personnes déplacées, en lien avec les autorités préfectorales et les partenaires institutionnels.
- Mobilisation dans la lutte contre le choléra : Les groupes de médiation sanitaire de Mlezi Maore ont été mobilisés pour contenir et enrayer la propagation du virus. Leurs interventions ont porté sur la désinfection des lieux de vie, la sensibilisation dans les quartiers, et l'information des habitants, en coordination avec les autorités sanitaires.
- Crise de l'eau : Les médiateurs du dispositif des ambassadeurs de l'eau ont assuré un lien direct et constant avec la population. Présents sur les sites de distribution, dans les quartiers et au domicile des habitants, ils ont sensibilisé aux éco-gestes, informé sur les coupures et distribué des kits hydro-économes, contribuant ainsi à atténuer les effets de la crise et à diffuser des pratiques durables.
- Renforcement partenarial avec la Justice : Une convention de partenariat a été signée avec le SPIP et le Tribunal pour améliorer l'accompagnement des personnes auteurs de violences. Cette coopération vise à renforcer les dispositifs d'écoute, de responsabilisation et de prévention.

Avancer, structurer, aller vers : les priorités du pôle Solidarités et Vie Sociale en 2025

En 2025, le pôle Solidarités et Vie Sociale poursuivra son engagement à travers plusieurs priorités majeures

- Réhabilitation des logements sinistrés
- Développement du logement diffus
- Ouverture du dispositif ALT1
- Lancement d'un camion-van pour le dispositif PSP (Parcours de Sortie de la Prostitution)

ANIMATION

Afin de répondre aux besoins du territoire de Mayotte, le service animation s'est fixé deux objectifs prioritaires.

- D'une part, assurer, à travers des actions d'animation, le développement de la citoyenneté, de la vie sociale, de l'éducation, de la formation et de l'émancipation des enfants comme des adultes.

- D'autre part, favoriser l'accessibilité et la participation à des actions de proximité en s'appuyant sur la dynamique collective du groupe.

Enfin, il s'agit aussi de lutter contre le phénomène d'errance et de marginalisation des plus vulnérables, notamment des enfants et des jeunes déscolarisés.

Lieu : Kani Keli et Mtsanga Beach

Ouverture : 2003

Public : Enfants et jeunes de 6 à 17 ans

ETP : 2

Nombre de bénéficiaires : 323



323 jeunes

accompagnés



Activités réalisées en 2024

En 2024, le service animation a développé plusieurs dispositifs, dont l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) avec hébergement et les colos apprenantes. Pendant les vacances scolaires, des séjours spécifiques ont été organisés autour de la nature, de l'art, de la culture et des arts audiovisuels, notamment à M'Mtsangabeach et au gîte Villa Ravoay à Kani Keli.

- Des activités variées ont été proposées : natation, initiation à la voile, jeux de plage, olympiades en lien avec les Jeux Olympiques, chasses au trésor, randonnées, danse traditionnelle, ainsi que des activités physiques et sportives plus générales.

- Des ateliers manuels, artistiques et culturels, ainsi que des activités environnementales ont également enrichi ces séjours.

Ces actions ont favorisé l'épanouissement, la découverte et le vivre-ensemble des jeunes participants.

CENTRE SOCIAL

Le Centre Social et Culturel de Miréréni est un lieu de ressources, d'investissement citoyens, d'initiatives et d'accueil pour les habitants.

Il est ouvert de façon inconditionnelle à l'ensemble de la population, à qui il offre un accueil, des activités, des services et des informations.

Ce lieu d'animation de la vie locale, permet à la population de s'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets participatifs afin de répondre aux problématiques sociales du territoire et de favoriser la mixité et le développement des liens familiaux et sociaux.

Il est le premier Centre Social et Culturel agréé de l'Île de Mayotte en 2020.

Lieu : Miréréni-Chirongui

Ouverture : Novembre 2019

Public : tout public

ETP : 5,41

Nombre bénéficiaires : 2596

Financier : CSSM, DEETS, DRAJES, CD



2596

personnes différentes ont bénéficié des activités du Centre Social et Culturel avec une fréquentation régulière moyenne par mois de **386** personnes.

Activités réalisées en 2024

En 2024, le Centre Social et Culturel de Miréréni-Chirongui a consolidé son rôle de proximité en proposant des activités ludiques et éducatives favorisant le lien social et familial.

- Pendant les vacances, des mini-séjours et l'accueil collectif de mineurs (ACM) sans hébergement ont été organisés, ainsi qu'un accompagnement scolaire deux fois par semaine et un accueil périscolaire les après-midis.
- Des ateliers sociolinguistiques, numériques et sur l'estime de soi ont permis d'accompagner les familles vers plus d'autonomie et d'expression.
- Des sorties, échanges collectifs et ateliers parents-enfants ont complété l'offre.
- Par ailleurs, le centre social a mis à disposition ses locaux à des partenaires comme l'APAJH, la Croix-Rouge, le CEJ et l'ADJ, renforçant ainsi l'ancrage territorial et la complémentarité des actions.

L'accueil du public a continué de répondre aux démarches simples, avec accompagnement administratif et accès à un poste informatique. En avril 2024, l'arrivée d'une nouvelle référente famille a nécessité une période d'adaptation pour relancer la dynamique des ateliers.

ACCUEIL DE JOUR NARISOME (ADJ)

Le service Accueil de Jour (ADJ) de Mlezi Maore, est un lieu d'éducation ayant pour but la réintégration des enfants non scolarisés dans le système scolaire ordinaire ainsi que la lutte contre les actes de délinquance juvénile.

Le programme pédagogique, est inspiré du Socle Commun de Compétences défini par l'Éducation Nationale.

Le dispositif éducatif et scolaire intervient également auprès du cercle familial du jeune afin de sécuriser son parcours et venir en aide aux familles les plus démunies en le orientant vers des dispositifs adaptés.

Lieu : Miréréni de Chirongui
Combani – Tsoundzou 1

Ouverture : mars 2021

Public : Enfants non scolarisés âgés
de 6 à 11 ans

ETP : 4,58

Nombre de bénéficiaires : 80 enfants
en file active

Financeurs : DEETS



80

enfants en file active, dont **51** en simultané.
24 sorties positives confirmées.
8 au collège, **16** enfants à l'école élémentaire.
Soit au total 47% d'enfants de retour à l'école
de la république.

Activités réalisées en 2024

En 2024, l'accueil de jour Narisome a accompagné les enfants vers une intégration progressive au système scolaire formel, tout en prenant en compte leurs besoins sociaux, culturels et cognitifs.

- Des activités d'apprentissage de base ont renforcé la lecture, l'écriture et les mathématiques, avec un accent sur l'acquisition du français grâce à des jeux, chansons et exercices de conversation.

- Une sensibilisation aux langues locales a permis de valoriser la diversité culturelle.

- Les enfants ont participé à des activités de socialisation, incluant des jeux collectifs, des ateliers d'expression artistique (dessin, peinture, danse, théâtre) et l'apprentissage des règles de vie en groupe. Le développement moteur a été encouragé par des sports et jeux de plein air.

- Des ateliers pratiques ont préparé les enfants à la gestion du quotidien : hygiène, organisation, gestion du temps et préparation au matériel scolaire.

De nouveaux points d'accueil ont ouvert à Tsoundzou/Combani, et l'accueil de Miréréni a rouvert au sein du Centre Social. Enfin, des sorties familiales à Kani Kéli et une fête de fin d'année ont renforcé la cohésion et l'implication des familles.



ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE (E2C)

L'École de la Deuxième Chance ou E2C, est un dispositif d'insertion professionnelle, sociale et citoyenne.

Ouverte à Combani en 2020 et son antenne à Mtsapere en 2023 par Mlezi Maore, l'école donne une opportunité aux jeunes éloignés de l'emploi, sans qualification de niveau bac. Suite au cyclone Chido et à une réorganisation du service, depuis le 1er janvier 2025, le siège de l'E2C est transféré à Mtsapere. Des promotions hors les murs sont mises en place, la première est basée à Combani, d'autres suivront.

L'Ecole est membre associé au Réseau E2C France depuis le 24/09/2021. L'E2C est labellisée depuis 13 décembre 2023 et a obtenu la certification Qualiopi depuis le 23 septembre 2024.

L'objectif principal est d'accompagner les stagiaires vers une insertion professionnelle durable.

Le parcours s'appuie sur un triptyque intégrant l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement pendant et après le parcours en E2C.

Lieu : Combani, Mtsapere

Ouverture : Décembre 2020

Public : 16-25 ans

ETP : 7,05

Nombre bénéficiaires : 67

Financier : DEETS, FSE, Conseil Départemental



L'E2C Mayotte est un service du Pôle Solidarités et vie sociale de l'association Mlezi Maore.



67

stagiaires accompagnés en file active dont **41 nouveaux stagiaires** recrutés en cours d'année. **17 ACA** ont été remises aux stagiaires en fin de parcours. **54%** de stagiaires ont été insérés incluant le suivi post parcours.

Activités réalisées en 2024

- Remise des 17 ACA aux stagiaires des promotions 19 et 20
- Atelier
- Formation de SST auprès des jeunes
- Inclusion numérique avec Emmaüs Connect
- Visite du musée du sel/Peinture au RDC de Combani
- Participations aux événements extérieurs organisés par les partenaires
- Renouvellement certification Qualiopi



CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)

Le CEJ (Contrat d'Engagement Jeune) est un dispositif de la mission locale mais celle-ci missionne diverses structures pour prendre en charge le CEJ JR «jeune en rupture». L'association Mlezi Maore s'est par conséquent positionnée pour accueillir des jeunes de 16 à 25 ans.

Le CEJ «jeune en rupture» accompagne les jeunes vers leur insertion professionnelle tout en proposant des ateliers

Lieu : Combani, Chirongui
et Miréréni de Tsingoni

Ouverture : Avril 2024

Public : 16-25 ans

ETP : 2

Nombre de bénéficiaires : 45

Financeurs : DEETS



de remise à niveau en français et en mathématiques, des techniques de recherche d'emploi, des simulations d'entretien, la rédaction de Curriculum Vitae (CV), lettre de motivation et bien d'autres.

45

jeunes ont signé un contrat engagement jeune.

18 sorties positives :

2 jeunes ayant obtenu un service civique,

11 jeunes qui ont repris leurs études,

1 admission au RSMA,

2 jeunes en alternance pour la formation CIP,

1 jeune suivi par ERASMUS Mayotte et 1 en alternance à DAESA pour suivre une formation de garagiste.



Activités réalisées en 2024

En 2024, le dispositif CEJ a accompagné les jeunes de 16 à 25 ans vers l'insertion professionnelle grâce à un programme structuré et un planning hebdomadaire animé par des formatrices.

- Des cours de français (conjugaison, dictée, expression orale) et de mathématiques (calculs, gestion budgétaire) ont permis de renforcer les bases scolaires.

- Des activités créatives et ludiques ont complété l'accompagnement : chasses au trésor, escape games, ateliers d'imagination, questions de culture générale et simulations d'entretiens.

- Deux stages en entreprise ont été proposés (105h puis 75h) pour favoriser l'immersion et affiner les projets professionnels.

- Les jeunes ont aussi participé à des événements collectifs : journée du service civique à Mtsangabeach, information sur les métiers de l'animation et du sport à Tsingoni, ateliers de santé sexuelle et interventions d'Emmaüs Connect pour initier à l'outil numérique. Une remise de diplômes Emmaüs Connect a valorisé ces parcours.

- Des actions de terrain, comme le nettoyage du CCAS de Tsingoni, ont également été menées, ainsi que trois interventions du Service Mobilité de Mlezi Maore, confirmant l'engagement du CEJ en faveur de l'insertion globale des jeunes.

ESPACE DE VIE AFFECTIVE RELATIONNELLE ET SEXUELLE (EVARS)

Les EVARS (Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle) sont des lieux d'information, d'écoute, de sensibilisation et de prévention en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle. L'accueil y est objectif et bienveillant.

L'accompagnement dispensé est confidentiel et gratuit.

Les missions principales sont :

- Écouter, accueillir, informer, accompagner et orienter sur les thèmes de l'égalité des sexes, la violence et de la sexualité.
- Lutter contre les violences et les discriminations liées aux genre et à l'orientation sexuelle.

Lieu : Tsoundzou II

Ouverture : 2020

Public : Tout public

ETP : 4

Nombre bénéficiaires : 1495 personnes sensibilisées lors d'actions collectives

Financier : ARS - DRDFE



34

actions collectives

1500 personnes touchées par les actions collectives

Activités réalisées en 2024

Journées de sensibilisation sur les thématiques suivantes :

- Consentement,
- Toutes formes de violences (faites aux femmes, conjugales et sexiste et sexuelle),
- Egalité Homme - Femme,
- Précarité menstruelle,
- Contraception

AMBASSADEUR DE L'EAU

Dans le cadre de la gestion de la crise de l'eau, le dispositif médiateurs – ambassadeurs de l'eau a été mis en place sur les différentes intercommunalités de Mayotte afin de sensibiliser et d'accompagner la population durant cette sécheresse aggravée.

Cette stratégie était, en outre, accompagnée d'une importante campagne d'informations et de distribution de kits hydro économes auprès de la population. Le contexte de crise a élargi les missions confiées aux ambassadeurs de l'eau, ils ont été mandatés pour intervenir sur les hubs de distribution d'eau.

Lieu : sur l'ensemble du territoire

Ouverture : 18 septembre 2023

Fermeture : 18 mars 2024

Public : tout public

ETP : 6 et 82 VSC

Nombre de bénéficiaires : 3470 personnes orientées et touchées

Financeurs : préfecture



3470

foyers ont été visités

5102 kits hydro économes installés



Activités réalisées en 2024

- Formation sur l'eau et une sur la médiation sociale
- 2 formations obligatoires : Formation Prévention Secours Civique de niveau 1 (PSC1), la Formation Civique et Citoyenne (FCC).
- Demi-journée de formation sur l'eau : différents types de crises d'eau, les sources d'eau disponibles, contexte de crise, bonnes pratiques à adopter pour économiser l'eau, prévention face aux risques sanitaires et les maladies hydriques, installation des kits hydro économes.

GROUPE DE MÉDIATION SANITAIRE (GMS)

Les Groupes de Médiation Sanitaire (GMS) ont été créés en février 2021 dans le cadre de la stratégie nationale « Tester – Alerter – Protéger » mise en place par le Gouvernement pour casser les chaînes de transmission du virus Covid-19.

Depuis 2022, le dispositif s'est élargi et permet de faire de la médiation sanitaire.

Ainsi, l'intervention des huit équipes de médiateurs sanitaires permet de contribuer à la prévention et à la sensibilisation de la population mahoraise sur les principaux enjeux de santé publique.

Lieu : sur l'ensemble du territoire

Ouverture : Février 2021

Public : la population mahoraise

ETP : 27.78

Nombre bénéficiaires : 28091 personnes orientées et 29690 sensibilisées.

Financier : ARS



16 943 personnes

touchés en maraudes en lien avec des thématiques santé

12 747 personnes

touchés en maraudes à surveillance base communautaires

28 091 personnes

touchées en action de vaccination

99 maisons

désinfectées lors de la crise choléra

Activités réalisées en 2024

En 2024, les huit équipes de médiateurs sanitaires ont mené des actions majeures de prévention, de sensibilisation et de réponse sanitaire sur l'ensemble du territoire.

- Elles ont assisté les équipes de soins dans les campagnes de vaccination contre le choléra et la typhoïde, tout en assurant l'investigation et la désinfection des foyers concernés.

- En parallèle, des maraudes de prévention sanitaire ont été organisées autour de thématiques comme le choléra, la diarrhée, le diabète ou la bronchiolite.

- Les médiateurs ont également mené des maraudes de surveillance communautaire, à l'aide de questionnaires permettant de détecter précocement les cas suspects.

- Des maraudes partenaires ont été réalisées avec le CRCDC (Octobre Rose, dépistages féminins) et Horizon, favorisant les échanges de pratiques.

- Les médiateurs ont animé des séances d'information dans les structures accueillant des enfants pour accompagner la vaccination DTP/ROR/HPV.

Leur rôle a été essentiel dans la traduction, le soutien logistique et la saisie des données, assurant une coordination efficace avec l'ARS et les réservistes

SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS (SMJPM)

Le SMJPM exerce des mesures de protection juridique pour des personnes adultes et vulnérables ayant une altération des facultés mentales et/ou physiques. Les mesures de protection juridique ont pour objectif de protéger la personne vulnérable des éventuels abus dont elle peut être victime et des dommages qu'elle peut causer à sa personne ou à ses biens. Depuis 2018 le SMJPM a une capacité d'exercice de 262 mesures.

Lieu : Kaweni

Ouverture : 2010

Public : Majeurs vulnérables sous mesure de protection

ETP : 10,5

Nombre de bénéficiaires : 331

Financeurs : DEETS, Conseil Départemental



331

mesures exercées au 31/12/2024, dont **90**
mesures transférés de l'UDAF de Mayotte ;



Activités réalisées en 2024

En 2024, le SMJPM a exercé 331 mesures de protection juridique, en forte progression par rapport aux années précédentes, dont 118 nouvelles. À chaque ouverture, les professionnels ont mis en œuvre les démarches clés : élaboration du DIPM, ouverture de droits, notifications aux partenaires, inventaire du patrimoine, et rapport au juge.

- Un accompagnement global a été assuré à travers des visites à domicile, un suivi budgétaire, et un appui à l'insertion, au logement et à la santé.
- Le service a également participé aux journées d'accès aux droits organisées par les CCAS.

Face à une surcharge de travail liée à la reprise des mesures de l'UDAF, quatre professionnels ont été recrutés et une réorganisation du service avec révision des procédures a été engagée dans une démarche qualité. La mise en place de cinq secteurs géographiques et des permanences décentralisées à Acoua et Chirongui ont renforcé la proximité. Des temps de convivialité ont facilité l'intégration des nouveaux arrivants. Enfin, le passage du cyclone Chido a entraîné une suspension partielle de l'activité en décembre.

PARCOURS DE SORTIE DE PROSTITUTION (PSP)

Les dispositifs PSP ont été créés en 2016 suite à la loi sur la lutte contre le système prostitutionnel et pour l'accompagnement des personnes prostituées.

Ce service a été mis en place à Mayotte en 2021. Il offre un accompagnement global et personnalisé pour toute personne majeure, victime de prostitution, de proxénétisme ou d'exploitation sexuelle, dont le dossier aura été accepté par une Commission départementale.

L'objet étant de lutter contre le système prostitutionnel.

Lieu : Tsoundzou 2

Ouverture : Mars 2021

Public : Femmes majeures en situation de prostitution

ETP : 1

Nombre bénéficiaires : 17

Financier : ARS - DRDFE - DEETS



17 personnes

ont été accompagnées
et reçues au cours de l'année dont **4 femmes**
hébergées au sein du dispositif.

Activités réalisées en 2024

En 2024, le service Parcours de Sortie de Prostitution (PSP), situé à Tsoundzou 2, a poursuivi ses missions d'accueil inconditionnel, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement social pour les publics en situation de vulnérabilité. Ouvert du lundi au vendredi, le service a accueilli les usagers sur rendez-vous ou lors de permanences, avec des entretiens individuels d'évaluation et d'orientation. Faute de moyens humains et de sécurité, les maraudes ont été suspendues.

Le service a également assuré un hébergement temporaire pour quatre femmes, avec accompagnement à la vie quotidienne (entretien, gestion budgétaire, parentalité). Les bénéficiaires ont été particulièrement accompagnées dans leurs démarches d'accès aux droits (régularisation, sécurité sociale, aides financières) et d'insertion professionnelle, via des stages, des formations ou l'intégration à l'École de la Deuxième Chance.

Des ateliers collectifs ont été organisés autour du consentement et des violences faites aux femmes, en partenariat avec des structures sociales et éducatives.

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX (ISTF)

Le dispositif s'adresse aux tuteurs familiaux et à toute personnes souhaitant s'informer sur les mesures de protection juridique. Il a pour objectif d'apporter un soutien, une réponse adaptée aux tuteurs familiaux afin d'assumer et assurer pleinement leur mission de tuteur et pourvoir aux intérêts de leur proche vulnérable (sous protection juridique).

Lieu : Kweni

Ouverture : 2018

Public : Tuteurs familiaux

ETP : 0,5

Nombre de bénéficiaires : 55

Financeurs : DEETS



7 Actions

d'information collectives ;

55 tuteurs accompagnés ;

60 tenues de permanences

125 personnes orientées et touchées



Activités réalisées en 2024

En 2024, le service d'information et d'accompagnement des tuteurs familiaux (ISTF) a poursuivi ses missions avec un accueil individuel et collectif.

- Les entretiens personnalisés ont permis d'accompagner les familles dans leurs démarches, tandis que les séances collectives ont facilité le partage d'expériences.

- Une information collective sur les mesures de protection et la démarche d'ouverture a été régulièrement proposée.

- Le service a également animé des réunions d'information auprès des professionnels du secteur socio-médical pour renforcer la connaissance des mesures de protection.

- Il a participé à plusieurs actions d'information sur l'accès aux droits, en lien avec ses partenaires.

Un accueil sans rendez-vous a été assuré les mardis matin, complété par des visites à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Pour favoriser la proximité, des conventions ont été signées avec les CCAS de Bandraboua et Mtsamboro, en vue de permanences dès 2025.

Malgré les barrages routiers en début d'année, l'activité a été maintenue grâce au télétravail. Le cyclone Chido, en décembre, a suspendu temporairement le service, qui a repris en janvier 2025.

INTERVENTION SOCIALE EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (ISCG)

Lieu : Pamandzi, Mamoudzou, Sada, Mtsamboro

Ouverture : 2027

Public : tout public

ETP : 3

Nombre de bénéficiaires : 485

Financeurs : FIPD



Le dispositif d'Intervention Sociale en Commissariat et Gendarmerie (ISCG) a ouvert en 2007. Le public accueilli sont les personnes victimes de toutes formes de violence et en particulier les violences intrafamiliales. Pour ce faire, un accompagnement ponctuel est mis en œuvre par la suite pour les bénéficiaires afin de prétendre à une démarche d'accès aux droits.



485

personnes accompagnées

Activités réalisées en 2024

En 2024, le service ISCG (Intervention Sociale en Commissariat et Gendarmerie) de Mlezi Maore poursuit son action auprès des publics en difficulté malgré un contexte contraint. Présent initialement sur quatre sites, le commissariat de Mamoudzou et les gendarmeries de Pamandzi, M'tsamboro et Sada, le service assure des permanences du lundi au vendredi avec des horaires adaptés à chaque lieu.

Les intervenantes sociales accueillent, écoutent, évaluent les situations et orientent les usagers vers les dispositifs adaptés. Elles interviennent sur des problématiques telles que les conflits familiaux, les séparations conflictuelles, l'autorité parentale, la précarité, ou encore l'urgence de prise en charge de mineurs non accompagnés.

En 2024, le service a accompagné :

- 308 personnes à Pamandzi, majoritairement pour des conflits intrafamiliaux, des difficultés financières et des tensions liées à la parentalité ;
- 85 personnes à Sada et Mtsamboro, avec une stabilité des sollicitations, notamment autour de séparations conflictuelles ;
- 93 personnes à Mamoudzou, pour des demandes urgentes (mineurs isolés, aides de première nécessité), en lien étroit avec l'ASE, le SIAO, la Croix-Rouge, l'ACFAV et la médiation familiale.

Malgré le cyclone Chido et des mouvements sociaux, les équipes sont restées mobilisées. Toutefois, en novembre 2024, faute de financements, les permanences de Mamoudzou, M'tsamboro et Sada ont dû être suspendues, ne laissant actif que le site de Pamandzi. La demande croissante démontre l'utilité cruciale de ces interventions sociales à Mayotte.

CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES AUTEUR(E)S DE VIOLENCES CONJUGALES (CPCA)

Le Centre de prise en charge des auteur(e)s de violences conjugales (CPCA) de Mlezi Maore concourt à prévenir le passage à l'acte et la récidive des auteur(e)s de violences, au sein du couple, en proposant un parcours d'accompagnement global afin de mieux protéger les victimes.

Lieu : Tsoundzoui

Ouverture : Novembre 2021

Public : Auteurs de violences

ETP : 2

Nombre de bénéficiaires : 57

Financeurs : DDRDFE, ARS



NOS ACTIONS

Accompagnement collectif

- Ateliers thématiques
- Stage de responsabilisation

Accompagnement individuel

- Entretien thérapeutique

57

auteurs de violences conjugales ont été accompagnés, dont **43** ont été orientés par le parquet de la justice et **14** par les partenaires sociaux.

Activités réalisées en 2024

En 2024, le CPCA a poursuivi son engagement auprès des auteurs de violences conjugales, avec une ouverture continue du lundi au vendredi. Des réunions d'équipe organisées deux fois par mois ont permis de suivre collectivement les situations. L'accompagnement repose sur cinq missions principales : orientation, hébergement, groupes de parole, accompagnement médico-psychologique et insertion socio-professionnelle.

Les bénéficiaires ont été suivis à travers des entretiens individuels et des ateliers collectifs thématiques, favorisant la responsabilisation et les prises de conscience. L'approche combinée – individuelle et collective – a montré son efficacité, en offrant un espace d'expression et de progression.

En 2024, le CPCA a mis en place :

- 3 stages de responsabilisation (4 mai, 28 septembre, 30 novembre) pour aborder les enjeux de la violence conjugale et ses conséquences, notamment en présence d'enfants ;
- 7 ateliers thématiques autour du couple, de la violence et de ses impacts ;
- 3 interventions au SCJE (14 mai, 10 septembre, 26 novembre) ;
- 3 actions de prévention en milieu scolaire, dans les lycées de Dembeni et Kahani, et au collège de Kaweni 1.

Enfin, la signature d'une convention avec le parquet, la préfecture, le SPIP et le SCJE a marqué un tournant, en fluidifiant les parcours de prise en charge et en renforçant la coordination entre partenaires.



CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS)

Le CHRS Songoro organise son intervention au regard des lois régissant les structures d'accompagnement pour adultes en situation de précarité. Il accueille 16 personnes majeures, toutes en situation d'exclusion ou risque d'exclusion, sur orientation du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (S.I.A.O) de la Croix-Rouge.

Le CHRS accueille des personnes placées sous-main de justice, du centre pénitentiaire de Majicavo, dans le cadre d'aménagements de peines en placement extérieur.

Une équipe pluridisciplinaire (éducatif, social et thérapeutique) accompagne la personne accueillie sur toutes les questions liées au logement, à l'accès aux droits et aux soins.

Lieu : Dembeni

Ouverture : 2005 et habilitation en 2015

Public : hommes seuls

ETP : 11

Nombre bénéficiaires : 36

Financier : DEETS - ARS - JUSTICE



36

personnes hébergées au CHRS dont 13 personnes placées sous-main de justice en PE.
83% de taux d'occupation
61.54% de taux d'insertion professionnel à la sortie (soit 26 sorties positives)

Activités réalisées en 2024

En 2024, le CHRS a déployé son action en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité, à travers un accompagnement global et individualisé. Chaque résident a été accueilli pour six mois renouvelables, avec un suivi structuré permettant de favoriser son évolution vers l'autonomie.

Le service a mis en place plusieurs actions majeures :

- Accompagnement vers l'emploi, via l'inscription à France Travail, la Mission locale, des ateliers de rédaction de CV et de préparation aux entretiens.
- Soutien administratif, avec l'aide à l'obtention de papiers d'identité, à l'ouverture des droits (RSA, APL), et l'accompagnement juridique, notamment pour les personnes en sortie de détention.
- Activités sportives, comme des sorties VTT en partenariat avec le 3CO, une randonnée au Mont Choungui, et une sortie au marché d'Acoua.
- Repas culturels et temps conviviaux, valorisant les échanges entre résidents à travers la cuisine africaine et mahoraise, la préparation de repas collectifs et des moments de partage.

Ces actions ont contribué à renforcer la stabilité, le bien-être et les perspectives d'insertion des bénéficiaires tout au long de l'année.

MEDIATION FAMILIALE

Le service de médiation familiale a été créé en 2013 avec le soutien de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS). Il propose un espace d'écoute et de parole, "in situ" ou "délocalisé", destiné à toute personne confrontée à un conflit familial. En présence d'un médiateur, chacun peut s'exprimer dans un cadre confidentiel, afin de :

- construire ensemble des solutions mutuellement acceptables,
- prendre en compte les besoins et intérêts de chacun,
- préserver ou reconstruire les liens familiaux,
- favoriser des accords respectueux des droits et obligations de tous,

Lieu : Tsoundzou 2

Ouverture : 2013

Public : Couples, Familles

ETP : 2

Nombre de bénéficiaires : 145

Financeurs : SSM



- et développer une collaboration parentale durable.
- Ce dispositif de droit commun vise à restaurer la communication au sein des familles et à accompagner les personnes dans la recherche d'un apaisement durable des tensions.

145

personnes accompagnées dont 106 arrivées en 2024

- **82** personnes orientées et touchées
- **64** sorties d'accompagnement
- **5** actions collectives sur la thématique de la séparation et la pension alimentaire



Activités réalisées en 2024

En 2024, le service de médiation familiale a accompagné 145 personnes, dont 106 nouvelles, dans la gestion de conflits de couple et relations familiales, notamment liés à la séparation et à la parentalité.

- Les entretiens d'information et de médiation, conduits en français et/ou en shimaore, ont constitué le cœur de l'activité, avec une grande souplesse horaire pour s'adapter aux situations. Une attention particulière a été portée à la problématique de la séparation et de la pension alimentaire, à travers des actions d'information ciblées.

- En parallèle, le service a participé à une journée d'accès aux droits, pour mieux faire connaître ses missions.

Pour pallier les difficultés d'accès au nouveau site de Tsoundzou, une permanence décentralisée à Kaweni a été assurée chaque mercredi. Durant les barrages routiers en début d'année, des entretiens téléphoniques ont permis de maintenir l'activité, notamment pour les bénéficiaires hors Mamoudzou.

En novembre 2024, de nouvelles conventions ont été signées avec des partenaires pour élargir les permanences. En fin d'année, le cyclone Chido a entraîné une suspension temporaire du service.

INTERMÉDIATION LOCATIVE (IML)

Le dispositif IML a été créé pour accompagner des ménages fragiles dans l'accès à un logement autonome. Les ménages orientés vers le dispositif IML n'ont pas toujours des revenus permettant de régler leurs loyers.

L'intermédiation locative permet de sécuriser et de simplifier la relation entre un locataire et son bailleur. Le dispositif IML a donc pour mission d'accompagner ces ménages dans

Lieu : Tsoundzou 2

Ouverture : Janvier 2020

Public : Familles

ETP : 5,15

Nombre de bénéficiaires : 621

Financeurs : DEETS



tous les apprentissages de la vie locative pour leur permettre de se maintenir dans le logement à l'issue de la prise en charge IML.

621

personnes accompagnées en 2024

47 sorties positives



Activités réalisées en 2024

En 2024, le service IML a renforcé l'accompagnement des ménages orientés via le SIAO, à travers des entretiens de pré-admission évaluant la solvabilité, la situation sociale et les besoins spécifiques. Un montant de loyer adapté et une zone de recherche sont définis à l'issue de ces échanges.

- Malgré un marché locatif très tendu à Mayotte, les équipes ont mené une veille active pour capter des logements adaptés, avec accompagnement à la signature, à l'installation et au montage des aides (FSL, APL, EDM, SMAE, assurance).

- Chaque ménage bénéficie d'un suivi social régulier, incluant l'apprentissage du « savoir habiter », la gestion budgétaire, et un soutien à l'insertion professionnelle pour favoriser l'autonomie et le glissement de bail.

- En parallèle, le service a participé à plusieurs actions partenariales : journée découverte IML avec visite de logements à Koungou, présentation de l'IML lors d'une réunion de relogement à Mamoudzou (22/05/2024), et proposition de prise en charge pour des usagers éligibles au décasage de Mavadzani. Un test de captation de logements en amont a été lancé mais peu concluant, les ménages exigeant un réel pouvoir de choix sur leur futur lieu de vie.

HEBERGEMENT D'INSERTION (HI)

Le dispositif Hébergement d'Insertion s'inscrit dans le cadre global de la politique d'hébergement menée par le gouvernement devant permettre aux personnes sans-abris ou mal logées d'accéder durablement à un logement digne et adapté.

Cette mise en œuvre est, depuis 2021, pilotée par la Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement (DIHAL) dans le cadre de la création du Service public de la rue au logement.

Lieu : Tsoundzou 2

Ouverture : Octobre 2021

Public : Personnes en situation de précarité logement à la suite d'opération « loi Elan », dans le cadre de RHI ou mise à l'abri provenant des camps des Migrants

ETP : 28.5

Nombre bénéficiaires : 624



Le financement émane ainsi du Budget Opérationnel de Programmation BOP 177 « hébergement, parcours vers le logements et insertion des personnes vulnérables ».

624

personnes hébergées en hébergement Insertion dont **77** sont issus des décasages et **547** proviennent des démantèlements des camps migrants.

Activités réalisées en 2024

En 2024, le service Hébergement d'Insertion (HI) de Mlezi Maore a été fortement mobilisé pour répondre à une série d'opérations préfectorales et à la crise de l'hébergement sur le territoire. Dans le cadre des procédures liées à la loi ELAN ou à des démantèlements, les prises en charge ont été coordonnées avec l'ACFAV, la DEETS et la préfecture.

Face à une pénurie structurelle de places aggravée par les crises (eau, santé, manifestations, arrivée massive de migrants), la préfecture a réquisitionné l'ensemble du parc HI en juillet 2024 et autorisé la sur-occupation des logements. Des prestations de première nécessité (literie, vaisselle, bons alimentaires...) ont été systématiquement fournies.

Le service HI a relevé un premier défi : réactiver les 346 places financées, alors qu'en janvier, seulement 184 étaient opérationnelles. Grâce à une campagne de captation, des travaux et une réorganisation logistique, toutes les places ont été rouvertes en juin.

Le 10 juillet, 110 personnes ont été mises à l'abri dans des logements diffus lors du démantèlement des ruelles de Cavani. En août, Mlezi Maore a obtenu une extension de 100 places supplémentaires, ouvertes en octobre pour anticiper le décasage massif de Mavadzani (plus de 700 personnes).

Tout au long de l'année, l'équipe HI a participé à de nombreuses mises à l'abri : Cavani, Hamouro, Doujani, Sada, Koungou. Un effort important a été consacré à l'équipement des logements, avec une organisation optimisée pour l'achat, la livraison et la mise en service des appartements.

Chaque logement a été doté d'un équipement complet, et les ménages ont reçu à leur entrée du linge de maison, de la vaisselle, des ustensiles, et des aides alimentaires. En complément, des aides spécifiques ont été apportées pour les nourrissons et les déplacements liés aux soins.



HEBERGEMENT D'URGENCE (HU)

Le service propose un accueil selon deux modalités d'hébergement d'urgence :

- 6 places sur orientation du SIAO ;
- 50 places dans le cadre de la loi Elan.

Il met à disposition un appartement meublé et un colis alimentaire. La mission principale est la mise à l'abri des usagers, grâce à la mise à disposition d'un lieu de répit pour

Lieu : Tsararano

Ouverture : 2020

Public : Familles / Migrants et personnes issus des décasages

ETP : 5,10

Nombre de bénéficiaires : 102 (HU6 45) (HU50 57)

Financeurs : DEETS



les familles. En parallèle, une évaluation sociale est réalisée et permet d'orienter les ménages vers des accompagnements adaptés



155% de taux d'occupation (HU6)
65% de taux d'occupation (HU50)

Activités réalisées en 2024

En 2024, les dispositifs d'Hébergement d'Urgence (HU 6 et HU 50 places) ont assuré une mise à l'abri rapide et un accompagnement social des familles en grande précarité. Tous deux prévoient un accueil initial de 21 jours, mais les durées ont été prolongées au-delà de février en raison de la crise migratoire, avec des séjours pouvant excéder six mois.

Le HU 6 places, orienté exclusivement via le SIAO (géré par la Croix-Rouge), a permis une prise en charge coordonnée, incluant l'accueil sur site, la distribution de kits alimentaires et d'hygiène, une évaluation sociale dans les 24h, et l'orientation vers d'autres dispositifs lorsque possible.

Le HU 50 places, mobilisé en situation d'urgence sur sollicitation de la DEETS, a notamment servi lors d'opérations ELAN (démantèlements) et de catastrophes naturelles ou domestiques (incendies, glissements de terrain). L'équipe anticipe les opérations pour éviter aux familles de vivre les destructions de leurs logements.

Les bons alimentaires distribués selon un barème précis (75 € pour le premier membre du foyer, 25 € par personne supplémentaire) ont été renouvelés en cas de prolongation du séjour. Le manque de places sur le territoire et les longues listes d'attente ont nécessité une réactivité constante de l'équipe.

Enfin, l'année a été marquée par une forte mobilisation pour garantir un accueil digne malgré les tensions structurelles sur l'hébergement à Mayotte.



Action de sensibilisation par les GMS
Octobre 2024

NOS TÉMOIGNAGES

2024 vue par Omdati OUSSENI, cheffe de service du groupe de médiation sanitaire.

L'impact du cyclone CHIDO sur les professionnels de terrain

En décembre 2024, lorsque le cyclone CHIDO frappe Mayotte, Omdati, cheffe de service du groupe de médiation sanitaire à Mlezi Maore et habitante de Chiconi, fait face à une situation d'urgence sans précédent. « Là-bas, j'ai tout perdu, mon toit est parti comme pour la plupart des habitants de l'île, les routes sont jonchées de décombres, de tôles, de déchets... » Sans électricité, les familles restent dans le noir, et notamment les stocks alimentaires s'abîment rapidement ce qui a été le cas de Omdati. « On avait fait des réserves, mais avec les coupures, tout a pourri. Je ne sais plus quoi manger. » Malgré ce contexte personnel difficile, Omdati reprend rapidement le travail, en premier lieu pour localiser ses collaborateurs et s'assurer de leur état de santé, puis dans un second temps relancer les actions de terrain.

En lien avec la Réserve sanitaire et avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte (ARS), Omdati et les 34 médiateurs sanitaires reprennent progressivement leurs missions dans les quartiers les plus touchés. Ils recensent les familles sinistrées, écoutent les témoignages, apportent un soutien moral, identifient les besoins urgents, distribuent des aquatabs pour la potabilisation de l'eau et sensibilisent aux risques de maladies hydriques.

Le témoignage d' Omdati illustre la résilience, la solidarité et l'engagement des professionnels de terrain de Mlezi Maore, restés aux côtés des populations malgré une crise qui a profondément marqué l'ensemble des habitants et les professionnels sur le territoire.

CHIDO PREMIERS CHIFFRES

1 plan de continuité

d'activité diffusé aux cadres pour prévenir les risques liés à la traversée d'un cyclone ou d'une tempête forte, protéger les personnes accompagnées, les professionnels et les biens et assurer une continuité des services

1 boucle whatsapp

créée pour être communication avec tous. Après le cyclone Chido, **3 semaines** ont été nécessaires pour avoir des nouvelles des **627** salariés.

39

véhicules sinistrés
sur **144** dont **15** hors
d'usage

42

BATIMENTS et
hébergements sinistrés
sur **152** dont
5 structures dévastées
(EPE, CHRS, ACI
Chantier Agricole,
E2C et la direction des
services des MNA)

“

**C'était dur, mais personne ne s'est arrêté.
Les médiateurs sanitaires ont fait preuve
d'un courage exemplaire.**

Omdati OUSSENI
Cheffe de service GMS



DISPOSITIFS D'INSERTION



3
établissements
et services



55,78
ETP



262
bénéficiaires
accompagnés
et suivis



175
personnes
orientées et
touchées

Marion FRUTOSO

Directrice des dispositifs d'Insertion



Avec 50% de sa population ayant moins de 18 ans, 71% des plus de quinze ans n'ayant aucun diplôme qualifiant et le taux de chômage le plus important de France (35%), l'insertion représente un enjeu majeur pour le développement de Mayotte. La direction de l'Insertion réunit des dispositifs proposant un accompagnement aux personnes cumulant un certain nombre de difficultés (sociales, économiques, professionnelles), représentant un frein pour l'accès à un emploi pérenne.

Structurer et consolider : les moments clés des dispositifs d'insertion en 2024

Après les difficultés de 2023 en lien avec la crise des financements, 2024 a été une année de structuration et de consolidation pour la direction de l'Insertion :

- **Création du Service Mobilité :**
Le regroupement des dispositifs Parcours Mobilité et de l'Auto-école sociale et solidaire ont donné naissance au Service Mobilité, favorisant la logique de parcours des personnes accompagnées et la mutualisation des moyens. Ces dispositifs s'avèrent être un réel atout pour les autres services de Mlezi Maore et les acteurs de l'insertion du territoire.
- **Réorganisation des ACI (Atelier Chantier d'Insertion) :**
La réorganisation des ACI en deux services distincts (SIAE et ACI PAK) facilite la gestion de ceux-ci et améliore leur visibilité en lien avec les financements de chacun. Les ACI Espaces verts et Mécanique auto ont connu un important développement de leur activité alors que l'ACI Agricole fait face à un cumul de contraintes (turn-over, crise de l'eau, barrages). Malgré tout,

l'accompagnement proposé porte ses fruits avec un taux d'insertion respectant les objectifs fixés.

- **Ouverture du PPAIP (Programme Personnalisé d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle) :**
L'ouverture du PPAIP vient compléter l'offre de service de la direction de l'Insertion avec un accompagnement spécifique pour les PPSMJ (Personnes Placées Sous Main de Justice). Il permet une complémentarité entre les différents services de Mlezi Maore agissant auprès de ce public afin de limiter les ruptures de parcours.

Coordonner, renforcer et agir : les priorités en 2025

Malgré un début d'année tourné vers la reconstruction suite au cyclone Chido, l'ensemble des équipes reste mobilisé pour continuer à proposer un accompagnement de qualité aux personnes accueillies.

Si les relations avec les financeurs se sont améliorées en 2024, l'année 2025 devra permettre de consolider le modèle économique de la direction de l'insertion afin de pérenniser ses actions dans un contexte difficile.

En 2025, la direction de l'insertion poursuit son positionnement comme "boîte à outils" au service des autres directions de Mlezi Maore et acteurs sociaux du territoire.

- **Poursuivre et renforcer les collaborations** entre les chantiers d'insertion et le PPAIP avec les autres services de Mlezi Maore pour proposer des perspectives aux personnes les plus vulnérables.
- **Développer une stratégie de mobilité durable** à l'échelle de Mlezi Maore, en repensant les déplacements professionnels dans une logique d'écomobilité

PROGRAMME PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION PROFESSIONNELLE (PPAIP)

Le Programme Personnalisé d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle (PPAIP) accompagne les Personnes Placées Sous Main de Justice en milieu ouvert et fermé à définir leur projet professionnel.

Ce dispositif, mis en œuvre en étroite collaboration avec le

Lieu : Milieu fermé : Centre Pénitentiaire de Majicavo
Milieu ouvert : Ensemble du département

Ouverture : Octobre 2024

Public : Personnes Placées Sous-Main de Justice

ETP : 1

Nombre de bénéficiaires : 26

Financeurs : SPIP de Mayotte



SPIP, permet de sécuriser leur parcours d'insertion et participe ainsi à réduire le risque de récidive.

Les parcours proposés combinent accompagnements individuels et collectifs et ont un rythme plus ou moins soutenu selon les besoins exprimés par les personnes accompagnées.

26

accompagnements initiés.

36 orientations

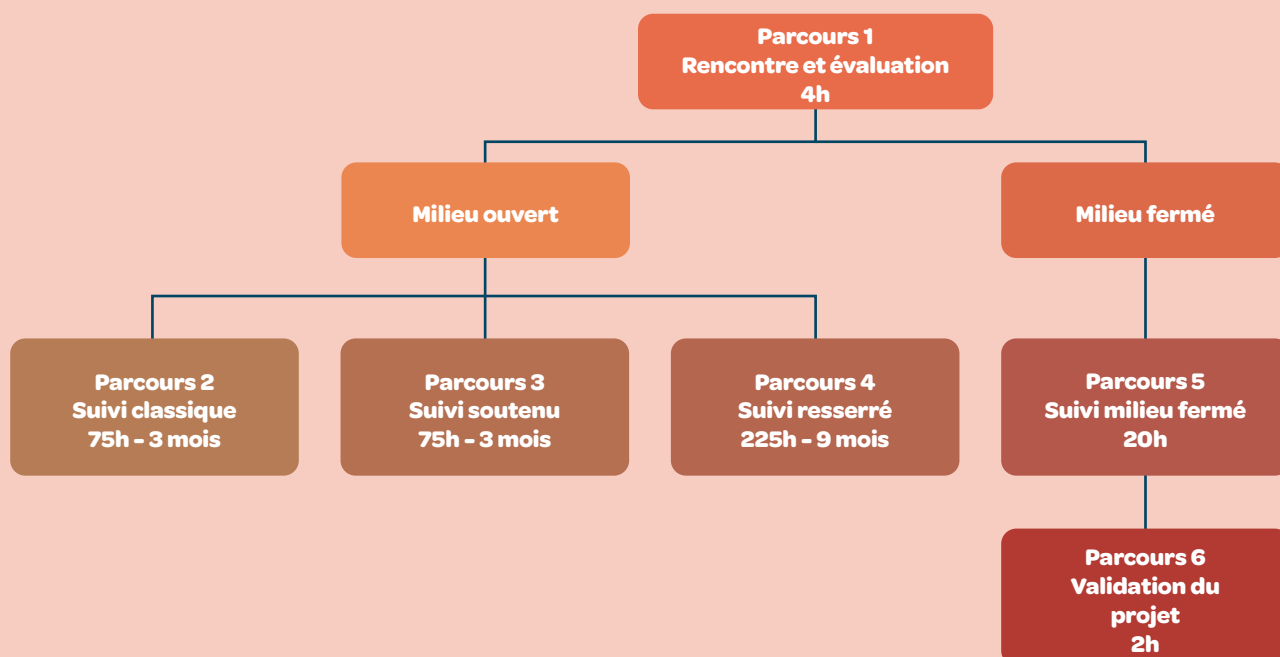
108 heures d'accompagnement réalisés

26 ans est la moyenne

Activités réalisées en 2024

36 personnes orientées par le SPIP :

- 26 P1 débutés, dont 14 en MF et 12 en MO
- 5 P1 terminés en MO 1 P2, 2 P3, 2 P4
- 77 entretiens individuels réalisés, dont 25 en MF et 52 en MO ; avec un taux d'absentéisme de 16%, (16h) principalement en MO (10h)
- 7 ateliers collectifs organisés



SERVICE MOBILITÉ

Le Service Mobilité propose des solutions de mobilité aux personnes en insertion afin de sécuriser leur parcours professionnel et les sensibiliser aux écomobilités. Il comprend deux dispositifs :

- Le Parcours Mobilité propose un diagnostic mobilité, un accompagnement individuel, des ateliers collectifs et un service de mise à disposition de vélo à assistance électrique, afin d'accompagner les personnes vers plus d'autonomie dans leurs déplacements. Il valide également les prescriptions du garage solidaire (prestation de l'ACI Mécanique auto du SIAE).

- L'Auto-Ecole Sociale et Solidaire (AESS) accompagne des personnes rencontrant des difficultés financières et/ou d'apprentissage, et dont le permis B est indispensable à la concrétisation de leur projet professionnel.

Lieu : Tsoundzou 2

Ouverture : Janvier 2022

Public : Personnes en parcours d'insertion

ETP : 6,5

Nombre bénéficiaires : 147

Financiers : 1. Parcours Mobilité : TIMS, ADEME, France Travail.
2. AESS : FSE, DEETS, Mairie de Mamoudzou, participations des bénéficiaires.



147

personnes accompagnées, dont **64** accueillis au sein de l'AESS.

68% d'obtention du code de la route

67% d'obtention du permis de conduire

Activités réalisées en 2024

- 147 diagnostics mobilité réalisés,

- 342 accompagnements (services) réalisés auprès de 135 personnes,

- 7 ateliers collectifs réalisés auprès de 175 participants,

- 16 mois de mise à disposition de vélo à assistance électrique proposés à 6 personnes,

- 3 655 heures d'apprentissage réalisées au sein de l'AESS,

SERVICE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE)

Le SIAE met en œuvre des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) dans le but de promouvoir une insertion pérenne sur le marché du travail pour les personnes éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. L'accompagnement se fait en trois temps :

- Mise au travail sur chantier,
- Accompagnement socioprofessionnel,
- Formation.

En 2024, le SIAE gère 4 ACI dans les domaines de l'entretien des espaces verts, l'agriculture et la mécanique auto.

Lieu : Bandrélé, Kahani, Combani, Kawéni

Ouverture : 2014

Public : Personnes majeures régulières éloignées de l'emploi

ETP : 38,09

Nombre de bénéficiaires : 89

Financeurs : DEETS, FSE, Mairie de Mamoudzou, SPIP, Recettes issues des activités.



89

salarié(e)s en insertion, dont **28%** de femmes.

45 personnes sorties dont 18 en emploi et 5 en formation.

Le taux de réalisation des ETP d'insertion est de **95%** et le taux de sorties dynamiques est de **59%**.



Activités réalisées en 2024

- 69 323 heures d'insertion réalisées par 89 personnes, dont 55 000 sur chantier, le reste en formation technique et accompagnement socioprofessionnel.

- 110 accompagnements individuels à la levée des freins à l'emploi auprès de 52 personnes

- 19 ateliers collectifs organisés

- 30 PMSMP réalisées par 24 salarié(e)s en insertion

- 11 formations réalisées par 10 salarié(e)s en insertion : 4 qualifiantes, 6 certifiantes, 1 RAN SDB

ZOOM SUR LES ACI

leviers d'insertion et de professionnalisation

En 2024, les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) de Mlezi Maore ont permis à 89 personnes éloignées de l'emploi de se former, développer leurs compétences et s'inscrire dans un parcours socio-professionnel structurant. Chacun des quatre ACI porte une mission spécifique, adaptée aux réalités du territoire et aux besoins des publics accompagnés.

ACI Agricole

• 12 salarié-e-s en insertion

• Mission : Produire des fruits et légumes dans une démarche de transition agroécologique
Installé sur un terrain de 3 ha, dont 400 m² de serres, l'ACI a poursuivi sa diversification (vanille, café, cacao) et sa labellisation bio avec l'EPFAM. Toutefois, le turn-over sur le poste de responsable d'exploitation et la crise de l'eau ont freiné l'activité, entraînant une baisse de chiffre d'affaires de 52 %, soit 9 000 € en 2024.

ACI Mobile Espaces Verts

• 10 salarié-e-s en insertion

• Mission : Assurer des prestations d'entretien d'espaces verts (élagage, débroussaillage, abattage)
Avec 54 prestations réalisées, cet ACI a généré 122K€ de chiffre d'affaires, soit une hausse de 26 % par rapport à 2023. Les interventions auprès d'entreprises, notamment agricoles, se sont développées, confirmant l'utilité de cette activité sur le territoire.



ACI Mécanique Auto

• 6 salarié-e-s en insertion

• Mission : Réparer et entretenir les véhicules des structures publiques, associatives et de particuliers
L'ACI a réalisé 114 815 € de chiffre d'affaires, avec une marge brute de 31 454 €, soit une progression de 52 % sur un an. Les deux tiers des prestations ont concerné des véhicules extérieurs à Mlezi Maore. Un tarif solidaire a été lancé en lien avec le Service Mobilité, permettant à deux personnes à faibles revenus de bénéficier de réparations de qualité à un prix accessible.

ACI Parc Agricole de Kawéni (PAK)

en partenariat avec Nayma et la Ville de Mamoudzou

• 12 salarié-e-s en insertion

• Mission : Aménager un parc agricole afin de lutter contre l'érosion et restaurer la fertilité des sols, tout en formant les agriculteurs locaux à des pratiques agro écologiques.
43 parcelles ont été aménagées et mises à dispositions d'agriculteurs, représentant environ 4 ha cultivés sur les 15 ha du site. Des cultures pilotes (piment, épinard, aubergine africaine) ont été mises en place et 400 mètres de cheminements réalisés. Une mission vétérinaire a également permis de structurer l'élevage sur site : 49 éleveurs accompagnés, 108 visites effectuées, 131 bovins et 36 chèvres vaccinés.

2024 en chiffres

Fort de ses 627 professionnels, l'association a mené des actions en accompagnant **11 012** personnes, en orientant **38 096** et en sensibilisant près de **52 995** personnes. Aujourd'hui, les champs d'intervention de l'association s'étendent sur tout le département dans les secteurs de la Jeunesse, du Handicap, des Solidarités et Vie Sociale et de l'insertion.

Nos **Bénéficiaires**

11012

bénéficiaires
accompagnés et suivis

38 096

personnes orientées et
touchées

52 995

publics sensibilisés et
informés



Immersion en milieu professionnel pour la jeune
de l'IMPro SESSADPro - **Octobre 2024**

Notre **Équipe**

248
hommes

379
femmes



34

Siège



176

Jeunesse



123

Solidarités et Vie Sociale



157

Handicap



56

Dispositifs d'Insertion

546 total salariés
en ETP

36

Personnes promues en
promotion interne

312

salariés ont bénéficié d'au moins une
formation (Formation obligatoire,
formation qualifiante, formation
individuelle et formation informative)

66

Postes vacants
Des difficultés de recrutements dans
les métiers suivants :
Médecins – Infirmiers – Éducateurs
spécialisés – Orthophonistes /
Psychologues – Ergothérapeutes –
Psychomotriciens / Kinésithérapeutes.



38

Siège



201

Jeunesse



145

Solidarités et Vie Sociale



173

Handicap

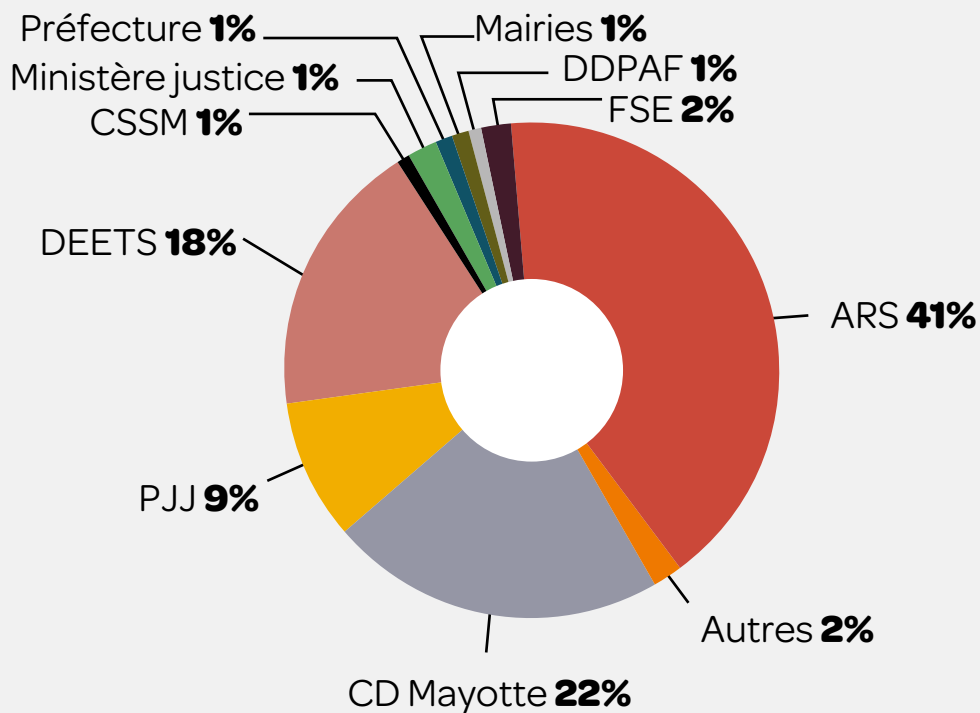


70

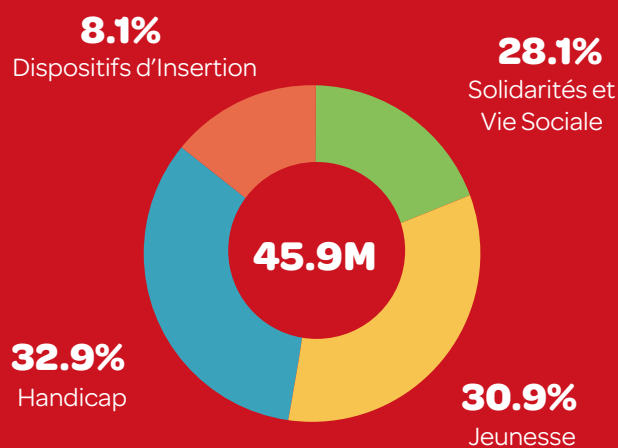
Dispositifs d'Insertion

627 total
salariés

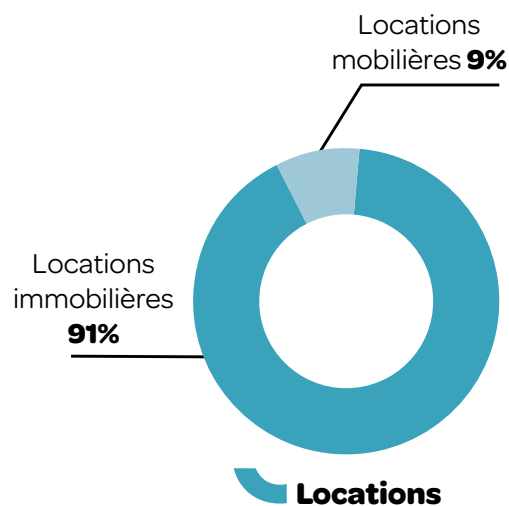
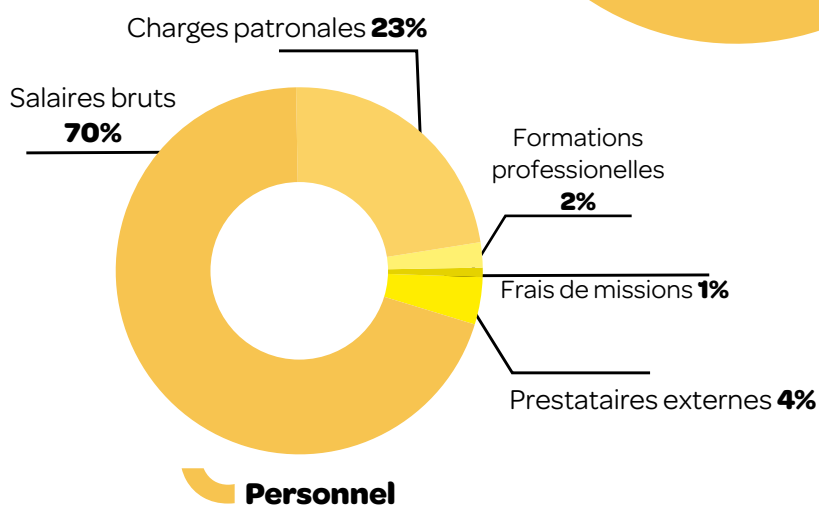
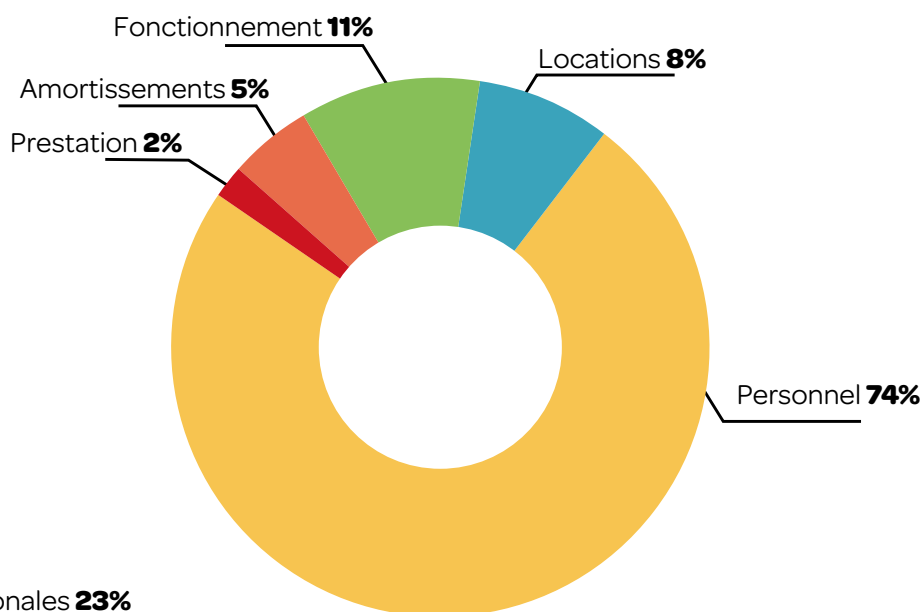
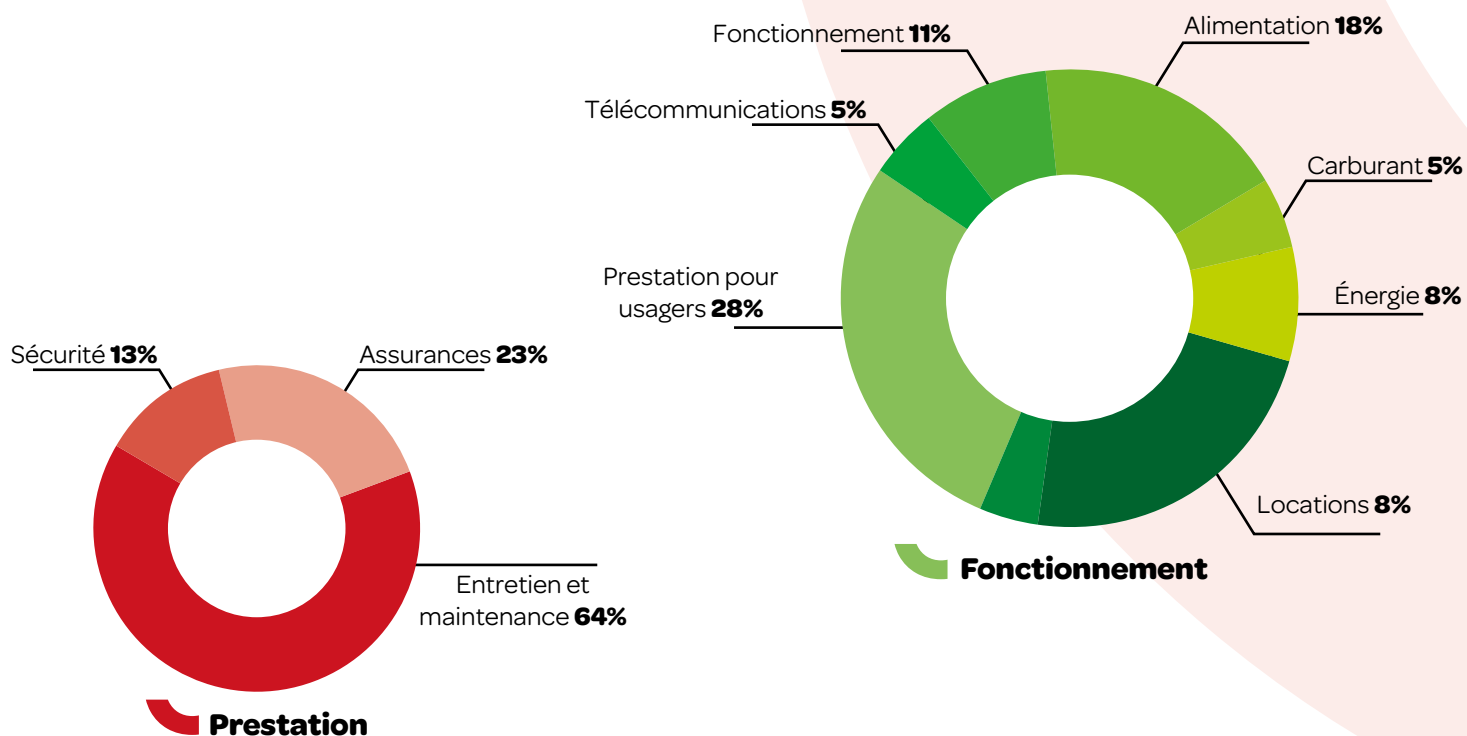
Nos Financiers



Répartition du budget par pôle



Nos Charges



NOS TÉMOIGNAGES

2024 vue par Marie-Hélène TOURET, directrice de l'évaluation et de l'optimisation des moyens.

L'impact de l'audit sur nos pratiques de gestion

Dans le cadre de ses missions de contrôle des structures bénéficiant de fonds publics, la Chambre Régionale des Comptes a procédé en 2023 à un audit portant sur la gestion de l'association sur les exercices 2018 et suivants. Le rapport d'observations définitives a été publié le 11 juillet 2024. L'association a pleinement et activement coopéré à l'ensemble des travaux d'investigation et d'analyse menés par la juridiction financière, dans un esprit de transparence, de responsabilité et d'amélioration continue.

Si certaines recommandations de la CRC ont mis en lumière des marges de progression dans l'organisation et la formalisation de certaines procédures, l'association a rapidement engagé une démarche corrective structurée. Cette dynamique s'est appuyée sur trois axes majeurs :

- Renforcement de la professionnalisation des fonctions supports, à travers la mise à jour de procédures internes, la clarification des rôles et la structuration des circuits de validation ;
- Amélioration des outils de pilotage, avec le développement de tableaux de bord transversaux et d'indicateurs de suivi adaptés aux spécificités du secteur médico-social ;
- Renforcement des principes de transparence et de redevabilité, par une meilleure traçabilité des décisions, notamment auprès des élus, et une documentation plus systématique des processus.

L'association reste engagée dans cette trajectoire de progrès, en lien avec ses partenaires publics et dans le respect des exigences de bonne gouvernance, au service des usagers et de l'intérêt général.

“

Au-delà de la réponse technique apportée à l'audit, cette étape a été vécue comme une véritable opportunité de transformation. Elle a permis de consolider les fondamentaux de gestion, de soutenir la montée en compétence des équipes concernées, et de nourrir une culture commune de la performance et de la responsabilité. Les salariés se sont pleinement mobilisés dans cette dynamique, avec un souci constant de qualité et d'éthique.

Marie-Hélène TOURET
Directrice de l'évaluation et de l'optimisation des moyens.



Journée des Équipes
Décembre 2024

Nos Partenaires

MLEZI MAORE travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires.

Certains financent des programmes de l'association; les acteurs institutionnels s'engagent à nos côtés dans la lutte contre les exclusions; d'autres sont des partenaires de terrain qui nous accompagnent dans la mise en œuvre de nos dispositifs.

Partenaires financiers et institutionnels



Partenaires opérationnels





Partenaires associatifs



AMALCA	Association Mahoraise pour la Lutte contre le Cancer
ACFAV	Association départementale pour la Condition Féminine et Aide aux Victimes
ACA	Attestation de compétences acquises
ACI	Ateliers et chantiers d'insertion
ACM	Accueil collectif des mineurs
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
ALEFPA	Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
APC	Approche par compétence
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASL	Atelier sociolinguistique
ASP	Agence de Services et de Paiement
ASVP	Accès à la vie sociale et professionnelle
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
CAMSP	Centres d'Action Médico-Sociale Précoce
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CD	Conseil Départemental
CDAD	Conseil Départemental de l'Accès au Droit
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDD	Contrat à durée déterminée
CDDI	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CDI	Contrat à durée indéterminée
CER	Centre Educatif Renforcé
CFG	Certificat de Formation Générale
CHM	Centre Hospitalier de Mayotte
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CJPM	Code de la Justice Pénale des Mineurs
CMPP	Centre Médico Pschy Pédagogique
CNAPE	Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant
CPCA	Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens
CRA	Centre Ressources Autisme / Centre de Rétention Administrative
CSE	Comité Social et Economique
CSSM	Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte
CVS	Conseil de Vie Sociale
DAMNA	Dispositif d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés
DAC	Direction des Affaires Culturelles
DEETS	Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DIAT	Dispositif Innovant d'Accompagnement Thérapeutique
DIME	Dispositif Intégré Médico-Educatif
DITEP	Dispositif Intégré Thérapeutique Educatif et Pédagogique
DLEM	Délégation de la Légion Etrangère à Mayotte
DRAJES	Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
DRDFE	Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité
DTP/ROR	Diphthérie, le tétanos et la poliomyélite / rougeole, oreillons et rubéole
DUERP	Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
DUI	Document Usager Informatisé
E2C	Ecole de la Deuxième Chance
EAJ	Ecole Accueil de Jour
EDAP	Équipe de Diagnostic Autisme de Proximité
EEAP	Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
EEDD	Education à l'Environnement et au Développement Durable
EJE	Educateur de Jeunes Enfants
EMA	Établissement de Mise à l'Abri

EPE	Etablissement de Placement Education
ESMS	Etablissements et Services Medico-Sociaux
ETP	Equivalent Temps Plein
EVARS	Espace Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle
FALC	Facile à lire et à comprendre
FAS	Famille d'Accueil Solidaire
FFER	Fédération Française des Espaces Rencontres
FIPD	Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance
FSE	Fond Social Européen
GAPP	Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
GEPEC	Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences
GLA	Gestion Locative Adaptée
GMC	Groupe de Médiation Citoyenne
GMS	Groupe de Médiation Sanitaire
HI	Hébergement d'Insertion
HU	Hébergement d'Urgence
IME	Institut Médico-Educatif
IML	Intermédiation Locative
IP	Information Préoccupante
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ISCG	Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie
JDE	Journée Des Equipes
LVA	Lieu de Vie et d'Accueil
MDA	Maison Des Adolescents
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
MNA	Mineurs Non Accompagnés
MSM	Maison de Santé Mentale
ORL	Otorhinolaryngologiste
PAI	Projet d'Accueil Individualisé
PAEJ	Point d'Accueil Ecoute Jeunes
PEC	Parcours Emploi Compétence
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMI	Protection Maternelle Infantile
PMSMP	Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PPAIP	Programme Personnalisé d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle
PPSMJ	Personnes Placées Sous-Main de Justice
PRMC	Prévention de la Récidive en Milieu Carcéral
PSP	Parcours Sortie de Prostitution
PSVA	Plateforme de Soutien à la Vie Associative
QPV	Quartier prioritaire de la Politique de la Ville
REPEMA	Réseau Périnatal de Mayotte
RSMA	Régiment du Service Militaire Adapté de Mayotte
SAH	Service d'Accueil et d'Hébergement
SCJE	Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes
SEMNA	Service d'Evaluation des Mineurs Non Accompagnés
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SMJPM	Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Mineurs
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
TIC	Tremplin Insertion Chantier
TISF	Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
TN	Troubles du Neuro-Développement
TSA	Trouble du Spectre Autistique
UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
UEEA	Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme
UHL	Unité Hébergement Logement

Nos sites d'établissements et notre maillage en action

Pôle jeunesse

Mamoudzou	Pamandzi	Bandrele	Chirongui	Acoua
AEMO LVA RÉUNIFICATION FAMILIALE SEMNA DAMNA EPE DAGO MDA	Permanences sociales CRA	CER AEMO	LVA MECS	EMA ZAWYA PAEJ

Pôle handicap

Mamoudzou	Pamandzi	Bandraboua	Mtsangamouji	Koungou
IME Tsoundzou SESSAD Tsoundzou CAMSP Maecha Plateforme TND IMPRO/SESSAD PRO	IME Unité Petite-Terre	IME Nord SESSAD Nord	CAMSP Tanafou	DIME Kangani
Tsingoni		Dzaoudzi Labattoir	Chirongui	
IME Centre CMPP SESSAD Centre DITEP Mar'Ylang GEM Résidence accueil		SESSAD Unité Petite-Terre	IME Arc-en ciel SESSAD Chirongui CAMSP Imida	

Pôle solidarités & vie sociale

Tsingoni	Mamoudzou	Chirongui	Dembéni
E2C ADJ	Médiation Familiale ISCG SMJPM ISTF E2C GMS UHL PSP CPCA ADJ	Centre Social ADJ	CHRS Songoro

Dispositifs d'insertion

Mamoudzou	Ouangani	Tsingoni	Bandrélé
Service Mobilité Parc agricole de Kaweni	SIAE	SIAE	SIAE

Carte **des établissements et services**

Au 31 décembre 2024





Mlezi Maore est une association
du Groupe SOS

CONTACT

Adresse : 3 rue Leclerc,
Cavani 97600 MAMOUDZOU
Tél : 02 69 61 64 00
Mail : secretariat@mlezi-maore.com
Site : www.mlezi-maore.com

